

Tous les numéros
GAGNANTS de
l'Inter-Loto
(page 5)

Voitures de l'année: une des causes de la hausse de l'indice des prix

Par DONAT VALOIS

OTTAWA, (PC) — L'indice des prix à la consommation au Canada a augmenté de 0,5 pour cent en février, en raison notamment du prix plus élevé de certaines voitures de l'année.

Cet indice était de 1,7 pour cent plus élevé que celui de février 1970, précise le Bureau fédéral de la statistique dans une communication.

Tous les éléments, sauf l'habillement et les soins personnels et de santé, ont progressé par rapport à janvier. Les prix des aliments consommés

à la maison ont grimpé de 0,8 pour cent, les prix des transports, de 1,5 pour cent ceux des alcools et tabacs, de 0,5 pour cent.

Quant aux prix des loisirs et de la lecture, ils ont augmenté de 0,4 pour cent et ceux de l'habitation, de 0,3 pour cent.

L'indice des soins personnels et de santé n'a pas varié par rapport à janvier et celui de l'habillement a subi sa plus forte baisse mensuelle depuis avant 1961, soit 0,9 pour cent.

Alimentation

La hausse de 20 pour cent du prix des pamplemousses, celle de 16 pour

cent du prix des bananes et certaines augmentations substantielles des prix de certains légumes frais ont contribué à faire grimper l'indice de l'alimentation de 0,8 pour cent.

Les fruits frais, par exemple, se vendaient en moyenne 4 pour cent plus cher qu'en janvier.

D'autre part, les prix des produits laitiers, à l'exception du beurre, ont grimpé de 1,7 pour cent, en raison notamment de la hausse du lait en Ontario; et ceux des produits de boulangerie ont augmenté de 1,3 pour cent.

D'autre part, certains produits d'épicerie qui se vendaient à des prix spéciaux, en janvier, ont marqué des hausses considérables: le sucre 8,2 pour cent, la soupe 3 pour cent, les aliments pour enfants 2,5 pour cent, et les boissons gazeuses 2,1 pour cent.

Toutefois, les prix des oeufs ont marqué leur sixième baisse d'affilée,

étant de 25 pour cent inférieurs à ceux de février 1970.

Les prix du boeuf étaient à la hausse mais ceux du porc regagnaient de 1,5 pour cent et de plus de 22 pour cent par rapport à février 1970.

Habitation

L'augmentation de 0,3 pour cent de l'indice de l'habitation provient surtout de l'augmentation des prix des prises d'assurance-maison qui ont grimpé de 12,6 pour cent, soit la plus forte hausse depuis 10 ans.

Les prix des maisons neuves ont aussi augmenté de 0,6 pour cent mais ceux des loyers ont grimpé de 0,1 pour cent à peine.

Les prix des meubles et des tapis ont regagné de 2 pour cent et ceux des textiles, de 0,6 pour cent.

Entre février 1970 et février 1971, l'indice de l'habitation a monté de 4,8 pour cent.

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

62e ANNEE — No 18

SHERBROOKE, SAMEDI, 13 MARS 1971

DERNIERE EDITION 20 CENTS

Paul Rose à quelques heures du verdict...

Une alternative pour les membres du jury

MONTREAL, (PC) — Le procès de Paul Rose a pris fin vendredi, mais les jurés, visiblement fatigués, ont demandé au juge Marcel Nichols la permission de ne commencer leur délibération qu'à 10 heures ce matin.

Le juge a accepté, mais il leur a

LA TRIBUNE aujourd'hui

● Dix jeunes gens de 14 à 20 ans appréhendés dans un chalet près du petit lac Magog. page 15

● Le comité féminin effectuera une nouvelle tentative afin de rajeunir l'idéologie de la Société St-Jean-Baptiste. page 10

● Trois Sherbrookoises ont été balottées pour le poste à l'échevinage. page 3

● Une enquête sur les néo-canadiens établis à Sherbrooke et sa banlieue. page 3

pages	pages
Annonces classées 11-12-13-15	Mots croisés 12
Comiques 11-12	Mot perdu 11-a
Décès et funérailles 15	Politique fédérale 8
Editorial 6	Politique provinciale 8
Féminine 7	Radio, TV et arts 5-a
Finance 7	Sherbrooke et région 2-3-4-5
Horoscope 15	Sports 8-a, 9-a, 10-a
Météo 2	



"Souriez..."

SPM SHERBROOKE PURE MILK LTEE
Produits laitiers supérieurs
SERVICE COURTOIS
LIVRAISON A TOUS LES JOURS
Tél: 562-1585

retiré tout privilège de communiquer avec l'extérieur, de regarder la télévision et d'écouter la radio. Logés dans un grand hôtel de la ville depuis le début du procès, les jurés avaient jusqu'ici la permission de téléphoner à leur famille et à leur bureau une fois par jour.

"Si vous croyez que M. Laporte a été exécuté parce que les autorités du gouvernement ont refusé de se rendre aux demandes du FLQ, l'accusé ne peut pas invoquer un tel refus pour un acquittement, ni pour une réduction de l'infraction, a-t-il dit, ajoutant ensuite que le jury ne pouvait rendre que deux verdicts: acquittement ou culpabilité."

"Je vous demande donc de vous retirer et d'entreprendre vos délibérations. Que Dieu vous soit en aide."

Rose a ouvert les audiences du matin et de l'après-midi par la présentation de nouvelles requêtes en "mistrial" qui ont toutes deux été rejetées par le juge. Comme de nombreuses fois précédentes, Rose a été expulsé de la cour pour avoir interrompu le juge qui s'adressait aux jurés. Mais le magistrat a demandé au jury de ne pas tenir compte de l'incident.

Dans la matinée, Rose a prononcé son plaidoyer au jury pendant environ

Pendant la crise d'octobre

une heure et demie, tandis que celui du procureur de la couronne n'a guère duré plus de 20 minutes. L'adresse du juge au jury a duré environ une heure et quart.

Rose a déclaré qu'il était membre du FLQ et qu'il en était fier. Il a avoué avoir participé à l'enlèvement de M. Pierre Laporte et a déclaré que même si l'opération n'avait pas été "mili-

Dernière requête en mistrial pour Rose (p. 15)

tairement" un succès, elle constituait néanmoins une victoire.

Solidarité

Il a révélé que les "opérations du mois d'octobre" avaient été menées par 23 membres du FLQ et, par solidarité, aucun d'eux ne dirait rien au sujet de la mort de M. Laporte.

L'ancien enseignant de 27 ans a affirmé n'avoir aucune amertume, mais seulement un sentiment de fierté "de

la force que nous avons". Rose n'a fait entendre qu'un seul témoin au procès, n'a pas tenté de se disculper ni de réfuter les preuves apportées contre lui. Il a expliqué ses idées et il a passé en revue tous les "maux" dont, selon lui, souffrent les Québécois.

Après un discours d'une heure et quart, le juge l'a interrompu et lui a demandé de s'en tenir aux faits concernant le procès. Une dizaine de minutes plus tard le juge l'a averti à cinq reprises en trois minutes pour finalement annoncer que le plaidoyer de la défense venait de prendre fin.

Le procureur de la couronne, Me Jacques Ducros, a voulu prouver au jury que quatre hommes, dont Paul Rose, ont enlevé M. Laporte, l'ont séquestré du 10 au 17 octobre et l'ont ensuite assassiné.

Il a rappelé les témoignages de personnes qui ont assisté à l'enlèvement de M. Laporte, Mlle Laporte, sa sœur, et son neveu, le propriétaire de la maison de la rue Armstrong et le collecteur de loyer qui ont révélé que la maison avait été louée par Rose sous le nom de Paul Blais. Deux chauffeurs de taxi ont aussi affirmé avoir reconduit Rose à la maison.

tribunaux et sur lesquelles, par conséquent, le protecteur du citoyen n'a pas juridiction. Au total, 72 plaintes ont été déposées par des personnes réclamant un dédommagement parce qu'elles ont été arrêtées sans que des accusations n'aient été portées contre elles.

Dans son rapport initial, a précisé M. Choquette, le protecteur du citoyen a transmis des recommandations au sujet de 25 de ces cas et propose des indemnités totalisant \$7.000.

Me Marceau a informé le ministre de la Justice qu'il ne prévoit pas que le total des indemnités n'excede \$30.000 dans les cas où l'analyse des dossiers n'est pas encore faite.

Le gouvernement exige actuellement un taux de 6 pour cent pour tout retard de remboursement d'impôt alors qu'il ne paie que trois pour cent au contribuable qui reçoit en retard son remboursement d'impôt.

M. Harvey a signifié que la révision de ces lois aura notamment pour effet de combattre plus efficacement les fraudes fiscales.

Une autre disposition d'un des projets de loi prévoit que les athlètes, les artistes, les cultivateurs et les pêcheurs qui ne peuvent compter sur un revenu fixe d'une année à l'autre pourront étaler leurs revenus sur une période de cinq ans.

Par ailleurs, des personnes, dont les vendeurs d'essence et les propriétaires d'entreprises de télécommunications, ne pourront plus échapper aux frais d'enregistrements de leurs entreprises.

Indemnisation de Québec aux personnes arrêtées injustement

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC, (PC) — Le gouvernement du Québec pourrait verser jusqu'à \$30.000 d'indemnisation aux personnes qui ont été arrêtées injustement pendant la crise d'octobre.

Par ailleurs, dans le but de réparer moralement les préjudices qui auraient pu être causés par ces arrestations, le gouvernement fera parvenir aux "victimes" des événements d'octobre une lettre de réhabilitation.

Enfin, le ministre de la Justice donnera des instructions aux policiers pour qu'on remette les dossiers de personnes qui n'ont pas fait l'objet d'accusations, y compris les photographies et les empreintes digitales.

C'est ce qu'a annoncé, vendredi, à l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, dans une déclaration ministérielle portant sur les recommandations du protecteur du citoyen, Me Louis Marceau.

Ce dernier a souligné qu'il avait reçu 171 plaintes par suite des quelque 300 arrestations effectuées pendant les événements tragiques du mois d'octobre.

Des 171 plaintes transmises au protecteur du citoyen, 15 proviennent de personnes ayant subi des dommages lors des perquisitions.

Parmi les 156 autres plaintes, 21 viennent de personnes qui ont, à la suite de leur arrestation, été traduites devant les

Révision en profondeur du système provincial des taxes et des impôts

QUEBEC, (PC) — Le gouvernement québécois a entrepris, hier, de procéder à une révision en profondeur de son système de perception des taxes et des impôts, en vertu de laquelle les contribuables pourront toucher des remboursements plus élevés.

Le ministre du Revenu, M. Gald Harvey, a déposé à l'Assemblée nationale neuf projets de loi destinés, a-t-il précisé, à rendre plus efficace et plus économique la perception des taxes et impôts tant des particuliers que des corporations.

Il s'agit de neuf projets de loi qui modifient les lois déjà existantes dans ce domaine.

Au cours d'une séance d'information, le ministre a dit que le gouvernement vise également à accorder un traitement plus équitable aux contribuables.

Ainsi, par exemple, le gouvernement

paiera un même taux d'intérêt aux contribuables qui seront remboursés en retard pour l'excédent de l'impôt payé que celui prélevé sur les retards de paiement d'impôt.

Les bills déposés par M. Harvey touchent la loi de l'impôt provincial sur le revenu, la loi du ministère du Revenu, la loi de l'impôt sur les corporations, sur les opérations forestières, sur la vente en détail, sur le tabac, sur l'essence, sur les repas et hôtellerie et les télécommunications.

Plus de prison

En vertu des nouvelles dispositions, aucun contribuable ne sera désormais emprisonné pour n'avoir pas payé une dette de taxe ou d'impôt, sauf s'il s'est rendu coupable d'une fraude envers l'Etat provincial.

En ce qui concerne le taux d'intérêt,

Prison de week-end pour purger des délits mineurs?

OTTAWA, (PC) — Le Code criminel pourrait subir bientôt des changements radicaux, en ce qui regarde les sentences, de manière à ce que les personnes condamnées pour des délits mineurs puissent purger leurs peines tout en conservant leur emploi.

Le ministre de la Justice, M. John Turner, a refusé d'apporter des détails sur le projet, mais il a laissé entendre qu'une série d'amendements au code criminel pourraient accorder aux juges le pouvoir d'imposer des sentences qui seraient purgées en plusieurs fins de semaines.

Ceci permettrait au coupable de conserver son emploi.

Une flexibilité semblable dans les sentences serait également possible pour les personnes coupables, devant conduire un véhicule pour gagner leur vie.

Un chauffeur de camion jugé cou-

vable de négligence criminelle pourrait, par exemple, être empêché de conduire durant ses moments de loisir, mais pourrait conduire pour travailler.

M. Turner est opposé à la suspension automatique du permis de chauffeur à la suite d'une offense au volant. Selon M. Turner, ce serait une application injuste de la loi, quand il s'agit en particulier d'une personne ayant un emploi de chauffeur.

La suspension de permis ne peut être qu'un embêtement pour un commis de bureau, mais, pour un chauffeur de taxi ou d'autobus, c'est la ruine.

L'an dernier, un rapport d'une commission spéciale d'enquête sur le système pénitentiaire, présidée par le juge Roger Quimet, avait recommandé des sentences plus flexibles.

Témoin important détenu en rapport avec le meurtre de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Jean-Claude Edward, un chômeur de 31 ans, de Lac-Mégantic, comparaitra à titre de témoin important jeudi matin prochain, dans cette ville, lors de l'enquête du coroner qui sera tenue en marge de la mort violente de M. Georges Grenier, un épicier de Lac-Mégantic, dont le corps a été découvert le 19 février dernier.

Edward est présentement détenu par la Sûreté du Québec, à la suite d'un mandat émis par le Dr Roger Michaud, de Lac-Mégantic, coroner du district.

Il a été arrêté à la suite d'une enquête effectuée par le caporal Raymond Hébert, de l'unité de détection de la Sûreté du Québec, district de l'Estrie.

On se souvient que M. Grenier a été découvert baignant dans son sang le matin du 19 février dernier. Il avait fermé les portes de son établissement tôt la veille, contrairement à son habitude, et n'avait plus été revu avant la macabre découverte.

Dans le deuxième cahier aujourd'hui

- La réforme électorale: une nécessité évidente. page 1-A
- Les femmes posent un sérieux problème au CRAC. page 3-A
- La réussite ne peut venir qu'en travaillant. page 12-A
- La Tribune religieuse et familiale. page 4-A
- Les chroniques habituelles. page 2-A

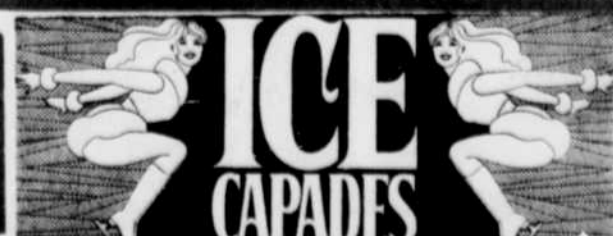


25139

25139 gagnent \$5.000
5139 gagnent \$500
139 gagnent \$100

SPECTACLE SUR GLACE DE REPUTATION INTERNATIONALE DIGNE DES GRANDES CAPITALES DE L'AMERIQUE DU NORD

AU SOMPTUEUX PALAIS DES SPORTS (CHAUFFE POUR VOTRE CONFORT) 360, RUE PARC, SHERBROOKE DU 24 AU 28 MARS 7 REPRESENTATIONS



\$2.50 — \$3.50 — \$4.50 (TOUS SIEGES RESERVES) JEUNES 18 ANS ET MOINS MOITIE PRIX SUR TOUS LES BILLETTS Jeudi 8h — sam. 2h — dim. 6h. Prix spécial pour groupes. Information, tél. (819) 569-9217

GRANDE PREMIERE, MERCREDI — 24 MARS sous les auspices des CHEVALIERS DE COLOMB

RESERVEZ MAINTENANT **567-8182**
 POUR VOS TRAVAUX de Peinture
 DU Rintemp.
FELIX CONSTANTINEAU INC. Ent.
 Réa. — Comm. — Ind. peintre
 285, rue Wood — Sherbrooke
 C. 40718

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
 LE LOGEMENT ou LA MAISON
 QUE VOUS RECHERCHER
 dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

Carnet King Wellington
 Redigé en collaboration

Des amateurs de motoneige faisant partie du Club des Elans, se souviendront longtemps de leur dernière excursion au cours de laquelle Germain Breton est venu en collision avec une "bête pointue"... l'ami Breton a été obligé d'enlever une épaisseur de vêtement dans le bois tandis que l'un de ses copains, Denis Dauphinais, en a été quitte pour une bonne indigestion à cause de l'odeur...

L'Ensemble vocal du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke clôturera dimanche soir la Semaine consacrée à la Renaissance par un concert qui sera présenté à compter de 20h.30, à la Galerie d'art... le programme comporte des pièces tant vocales qu'instrumentales, de même que des poésies recitées par Micheline Poulin... le tout sous la direction de M. Jean Larouche... l'entrée est gratuite...

Les membres du club des Francs participeront dimanche soir à leur soirée spirituelle mensuelle chez les Soeurs Servites de Marie... mardi soir, à leur souper régulier, ils accueilleront le maire Marc Bureau et les membres du conseil municipal... si, selon un porte-parole du club, les rues sont nettoyées de la neige...

Le club Optimiste de Sherbrooke se joindra à celui de Lennoxville pour coordonner les activités d'une semaine de respect des lois prévue pour le début de mai... le président de ce groupe, Jean-Marie Dionne, éprouverait, semble-t-il, certaines difficultés à arriver à l'heure aux réunions... mais il a promis d'être ponctuel au prochain souper lundi soir...

Le club Richelieu accueillera lundi soir M. Roger Chartier, un professeur au Séminaire, qui racontera une expérience peu ordinaire: un voyage au Mexique... en roulotte... Léo-Paul Lessard célèbre cette année son 25e anniversaire de mariage... Jacques Laverdure n'a pu faire adopter une résolution lors du congrès tenu à Ottawa...

Des lecteurs se souviendront sans doute du comptable (C.A.) qui ne prenait jamais son bain... aviez-vous trouvé son identité... voilà que le même C.A. vient de se mettre en évidence en prenant un bain "sauna" avec ses bottines de ski dans ses pieds... pouvez-vous trouver de qui il s'agit...

L'Association Lacordaire du diocèse de Sherbrooke fera le lancement officiel du concours de Mlle Sobriété '71, le samedi, 27 mars à 4 heures p.m. au Centre St-Jean-Baptiste... une maison d'handicapés aimerait recevoir des livres pour mettre sur pied une bibliothèque ainsi que des jeux de toutes sortes... les personnes qui pourraient répondre à ces demandes sont priées de communiquer avec Mme Clémence Grégoire en composant 567-2217...

Le Conseil de sécurité routière de Sherbrooke est à la recherche du chauffeur courtois de la semaine... ce dernier était au volant d'une voiture immatriculée 009-445 propriété de Metro-Can-Lycing Co. du 1440 ouest Ste-Catherine à Montréal... le conducteur a cédé le passage à un autre automobiliste qui attendait depuis longtemps pour faire un virage... pour obtenir son prix, on doit composer 569-7531...

Pour accueillir le ministre fédéral Jean-Luc Pépin, à l'aéroport municipal de Sherbrooke, ces jours-ci, il a été possible de voir (sur une photo publiée) que la cité de Sherbrooke n'avait pas un délégué officiel... et pourtant, s'il est un ministre avec lequel il est bon que les dirigeants municipaux aient de bonnes relations, c'est bien avec le ministre de l'Industrie et du Commerce du pays... c'est ce qu'un lecteur croit tout au moins...

Le concert des Jeunesses musicales, qui n'avait pu avoir lieu le 4 mars, à cause de la tempête de neige, est reporté à lundi, 20 heures, au CEGEP de la rue Terrill...

EXCLUSIF A LA TRIBUNE
 (Par Charles-André Beaudoin)
SHERBROOKE — Trois citoyens de Sherbrooke, dont l'un qui n'appartenait même pas à l'Action civique ("loin de là" diraient même les plus acharnés des supporters du groupe), ont vu leur nom soulevé à l'assemblée spéciale qu'a tenue le conseil d'administration de l'Action civique Inc., à l'heure du souper hier.

L'assemblée spéciale, on le sait, ne comportait qu'un item à l'ordre du jour, soit une recommandation à faire au caucus municipal de l'Action civique sur le choix du citoyen qui devrait être nommé pour succéder à l'ex-conseiller (démisionnaire) Luc Lamoureux.

Comme au sein de l'Action civique, présentement, le caucus municipal comprend tous les élus au conseil de ville, la réunion de l'AC d'hier se résu-mait donc à suggérer au conseil de ville l'homme qui, aux

yeux du conseil d'administration de l'Action civique, remplirait le mieux le poste laissé vacant par le départ de M. Lamoureux.

Discussion

Comme il y eut dès l'ouverture de l'assemblée trois noms mis sur la table, il y eut discussion entre les 18 membres du conseil d'administration présents.

Bien qu'ils ne se retrouvent sur les lieux qu'à titre d'observateurs, quelques conseillers non-membres du conseil d'administration du mouvement donneront aussi leur avis.

En fait, la population savait déjà que Me Jacques O'Bready avait une avance dans la course, puisque le conseil de ville, en caucus spécial mercredi soir dernier, l'avait choisi à l'unanimité.

En fait, il faut le dire aussi, mercredi soir dernier, seul le

nom de Me O'Bready avait été avancé dans la discussion entre les membres du conseil de ville.

Comme toutefois le nom de Me O'Bready avait déjà fait l'unanimité du conseil comme candidat à la dernière campagne électorale, les dirigeants de la ville ne cherchèrent pas plus, heureux d'avoir l'occasion de l'intégrer à leur équipe.

Il arriva donc ce qui devait arriver: Me O'Bready sortit vainqueur de la course à la recommandation de l'AC.

Le reste fut facile. Me O'Bready avait été choisi par le conseil de ville... Me O'Bready était majoritairement recommandé par le conseil d'administration de l'Action civique...

Me Jacques O'Bready prêt à occuper son siège

SHERBROOKE. — Réunis en assemblée spéciale à l'hôtel de ville hier soir, le conseil de ville de Sherbrooke a nommé à l'unanimité Me Jacques O'Bready conseiller de la cité en remplacement de M. Luc Lamoureux, conseiller démissionnaire pour occuper le siège numéro 2 du quartier NORD.

Me Jacques O'Bready devait quelques instants plus tard prêter le serment d'office auprès du greffier de la cité de Sherbrooke, M. Robert-L. Bélisle.

C'est le conseiller Gérard Déziel qui proposa Me O'Bready comme citoyen susceptible de remplir le poste laissé vacant par M. Lamoureux une fois que le greffier Bélisle eut lu la lettre de démission de M. Lamoureux.

C'est en tenant compte des connaissances légales et en relations ouvrières de Me O'Bready que M. Déziel a dit avoir arrêté son choix sur Me O'Bready.

La proposition de M. Déziel fut la seule à venir sur la table du conseil.

Le greffier de la cité invita donc le nouveau conseiller de la cité à venir prêter le serment d'office.

Par la suite, le maire Marc Bureau souhaita la bienvenue à M. O'Bready dans l'équipe et au conseil de ville, précisant à l'instar de M. Gérard Déziel que c'était à cause de ses qualités d'homme, de citoyen et d'administrateur qu'il avait été choisi et nommé pour venir compléter le terme du conseiller démissionnaire Luc Lamoureux.

M. Bureau ne manqua pas de souligner que le nouveau venu de la scène municipale saurait venir aider le conseil à faire de la cité de Sherbrooke un endroit où "il fait bon vivre, travailler et se récréer".

Avant bien franchement que les événements s'étaient précipités à un rythme peu ordinaire et qu'ils ne lui avaient certainement pas permis de



Me Jacques O'Bready, prêtant son serment d'office.

ATTENTION! FUTURS PROPRIETAIRES...
 DU NOUVEAU A SHERBROOKE
LES ENTREPRISES LOIRE LTEE
 1376, rue Borlasse — Tél.: 562-5589
 Surveillez nos annonces régulières du samedi en page des sports.

ASSEMBLEE GENERALE
 d'information est convoquée pour le
18 MARS 1971
 à 8 heures p.m. précises
 au Conseil Central de Sherbrooke
 180 ACADIE
 Le président général, J.-P. BREULEUX nous fera l'honneur de sa présence. Il vient surtout pour rencontrer les membres, afin de répondre aux questions.
 Il est temps de démontrer notre solidarité syndicale en faisant salle comble.
 L'Exécutif
 par René Labrecque, président.

PARTICIPEZ AU CONCOURS
A QUI LE SIGLE?
 et tentez votre chance de gagner
\$1,000. en bons d'achats
 1er Prix: \$100 — 2e Prix: \$75
 3e Prix: \$25
 80 Prix de \$10
 C'est très facile — en vous servant de la page publicitaire du Centre d'Achats Sherbrooke rue King Ouest, complétez, en inscrivant dans les portulques le nom au complet de chacun des commerces du Centre d'Achats Sherbrooke.
 Le tirage aura lieu mercredi soir, le 14 avril, lors du défilé de Modes du Centre d'Achats.
SURVEILLEZ LA TRIBUNE
CHAQUE LUNDI
 et postez la page au complet à
 "A qui le Sigle"
 Centre d'Achats Sherbrooke,
 2283 ouest, rue King, Sherbrooke.



Deux étudiants de l'Université de Sherbrooke, MM. Omer Chiasson et Serge Cabana, exécutent présentement une recherche en vue de favoriser l'intégration des Néo-canadiens au milieu sherbrookois. (Photo Zoom)

600 familles de Néo-Canadiens à Sherbrooke et sa banlieue

SHERBROOKE — Un relevé sommaire effectué dans les cadres d'un projet d'animation-recherche sur les immigrants indique que la ville et la banlieue de Sherbrooke compte environ 600 familles de Néo-canadiens.

L'étude a donc été commandée à deux animateurs en service social de l'Université de Sherbrooke en vue de découvrir des moyens qui favoriseraient à partir des loisirs l'intégration des Néo-canadiens à leur milieu qui est la région de Sherbrooke.

Cette étude revêt d'autant plus d'importance que les deux animateurs, MM. Omer Chiasson et Serge Cabana, ont été amenés à constater après avoir consulté une vingtaine d'organismes et rencontré plusieurs immigrants que les Néo-canadiens sont très souvent isolés et manquent d'information tant sur le plan social, culturel que politique.

Selon M. Chiasson, les Néo-canadiens font beaucoup d'efforts pour s'intégrer au contexte sherbrookois. Cependant les efforts déployés sont souvent mal jugés par la population qui nourrit des préjugés.

Pour combattre ces préjugés, les animateurs s'emploient à organiser des activités mixtes. "C'est-à-dire, ont précisé MM. Chiasson et Cabana, que nous invitons des Néo-canadiens et des Sherbrookois à chacune de nos rencontres."

Dès que l'étude sera terminée en mai prochain, le Service d'aide aux Néo-canadiens verra à assurer une continuité de la recherche.

En outre, parallèlement à la recherche en animation entreprise par MM. Chiasson et Cabana, un groupe de huit étudiants du département de Service social font une enquête pour déterminer le nombre d'immigrants à Sherbrooke, leur scolarité, leur emploi et leur langue.



M. Angelo Fabi

NOMINATION
 M. Angelo Fabi a été nommé administrateur des Entreprises Loire Ltée, Sherbrooke, qui se spécialise dans la construction domiciliaire à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est."

Aux 200 membres du "Club des 25" DE LA TRIBUNE

A compter de lundi, le 15 mars, (pendant 5 jours), nous tirerons au sort parmi les membres du "Club des 25", 3 gagnants qui recevront chacun deux billets de \$4.50 pour assister au spectacle sur glace de réputation internationale: ICE CAPADES.

7 représentations, du 24 au 28 mars au Palais des Sports.
 Billets: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50

- EN COLLABORATION
LA TRIBUNE et **GRS**
 AGENCE DE VOYAGES
TRANS OCEAN INC.
 VOUS PRESENTENT LA LISTE DE
20 GAGNANTS
 qui se sont mérités chacun un billet valable pour 2 personnes, du lundi au jeudi inclus, pour assister au cinéma Granada de Sherbrooke à une représentation du film "L'EXPLOSION".
- Mlle Thérèse Caron, 1075, rue St-Louis, Sherbrooke, Qué.
 - Mlle Odette Vincent, 1221, rue Massé, Sherbrooke, Qué.
 - Mme Roland Beaudel, 421, rue Léonidas, Sherbrooke, Qué.
 - Mlle Suzanne Desjardis, 163, rue Sibeau, Sherbrooke, Qué.
 - Mme C. Flowers, C. P. 1424, Coaticook, Qué.
 - Mme Clément Naull, 245, rue St-Lambert, Bromptonville, Qué.
 - Mlle Manic Vallée, C. P. 447, Coaticook, Qué.
 - M. Bruno Jolin, Mariville, Qué.
 - Cité Compton, Qué.
 - Mme Gérard Heath, 385, rue Principale, Richmond, Qué.
 - Mme Henri Louis Desjardis, 127, rue St-Paul, Windsor, Qué.
 - Mme Jeannette Lemieux, 251, rue Gillespie, Sherbrooke, Qué.
 - Mme Léandre Audet, C. P. 915, Coaticook, Qué.
 - Mme Marianne Longpré, 151, rue Percy, Magog, Qué.
 - M. Christian Ménard, 499, rue La Sapinière, Sherbrooke, Qué.
 - Mme Charvis Gagnon, 197, rue Debiard, Magog, Qué.
 - Mme Fabiola Dawson, RR. #2, St-Adolphe de Dudswell, Cte Wolfe, Qué.
 - M. Germain Lampron, 1330, rue Léonard, Sherbrooke, Qué.
 - M. Rosaire Marin, 143, rue Main, Windsor, Qué.
 - Mlle Thérèse Turcotte, 1084, rue King, Sherbrooke, Qué.
 - Mme H. Perrier, 1237, rue Debiard, Sherbrooke, Qué.
- D'AUTRES NOMS SERONT PUBLIES DEMAIN!**

MAGASIN LAFLEUR
 170, rue Terrill — Sherbrooke

L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
 Offre spécialement à l'intention des résidents de Sherbrooke et de la région:
Une session de sensibilisation aux relations humaines (Dynamique des groupes)
 Dates: 16, 17, 18 avril 1971 (vendredi soir 20 h. au dimanche après-midi 17 h. p.m.)
 Lieu: à Sherbrooke (à préciser).
 Cette session est organisée par l'Institut de Formation par le Groupe. L'I.F.G. est un organisme composé de psychologues sociaux professionnels; il se spécialise dans la formation et la consultation en relations humaines appliquées aux diverses situations de la vie.
Frais de scolarité: \$60.00 dollars.
 L'inscription est valable si accompagnée d'un dépôt de \$20.00 dollars.
INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE INC.
 3,600 Barclay, suite 420, Montréal, Qué.
 Tél.: 735-5171

UNE MAISON FB AUX JARDINS FLEURIS
NOS MAISONS MODÈLES
 rue Des Prés sont ouvertes aux visiteurs tous les samedis et dimanches, de 1 h. 00 à 5 h. 00 p.m.
EN SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS
 Valeurs exceptionnelles. Une visite vous convaincra que "vouloir sa maison c'est déjà l'avoir".
 Livraison: février à septembre 1971.
 Les meilleurs prix, à partir de \$13,700.
Tél.: 567-3995 ou 567-9281

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT ou LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

Le problème du centre commercial d'Asbestos

Pas de requête pour amender le projet de la polyvalente

ASBESTOS, (YC). — Jeudi soir dernier, avait lieu une rencontre entre les autorités municipales d'Asbestos, la firme d'urbanisme, le représentant du ministère des Affaires municipales, le groupement des hommes d'affaires et la Commission scolaire régionale de l'Estrie et avait pour but d'essayer d'obtenir de cette dernière, une modification du plan d'aménagement de la polyvalente pour permettre l'ouverture de la 3e Avenue et de la 1ère Avenue et de céder cette bande de terrain.

M. Gaston Théroux, président du groupement commercial a affirmé que les hommes d'affaires d'Asbestos se sont vite rendu compte que la Commission scolaire régionale de l'Estrie avait siégé et avait une position irréductible. C'était un non catégorique.

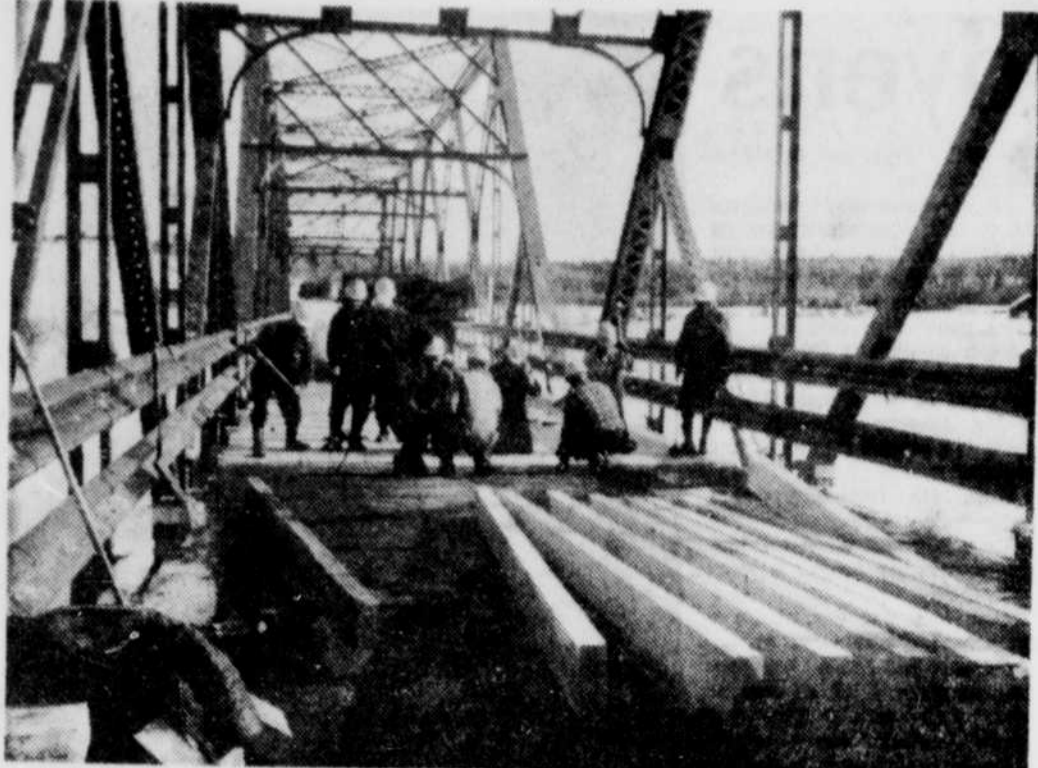
Toujours selon M. Théroux, la CSRE ne voulait pour aucune considération accepter de modifier ses plans, et a donné l'assurance qu'ils avaient la certification du ministre pour que cette polyvalente soit construite à l'automne 1971 et qu'il n'était plus question de modifier les plans.

Il a déclaré également que le "Site Jourdain" n'était pas un projet définitivement écarté. Ce site a été accepté en premier lieu, pensant que la ville contribuerait à l'aménagement du terrain et qu'ils désiraient également avoir une subvention du gouvernement. Les autorités municipales, après un mois et demi d'attente, n'ont pas encore reçu une réponse officielle à savoir si le gouvernement était prêt à collaborer.

Les urbanistes et les autorités municipales ont suggéré de modifier les projets pour aller se situer sur les terrains de la Commission scolaire, et nous leur avons expliqué que s'ils étaient capables de les amener à céder cette partie de terrain, que nous serions entièrement d'accord.

Faisant suite au refus de la Commission scolaire, il a été décidé de ne pas faire circuler la requête qui avait pour but d'appuyer les autorités locales dans leurs démarches auprès du ministère de l'Éducation pour faire amender le projet d'aménagement de la polyvalente.

Une assemblée des membres du groupement commercial a été convoquée pour demain matin à 10h30 pour réévaluer le projet et essayer de trouver une meilleure solution.



DES TRAVAUX de grande envergure s'effectuent présentement au pont Nicol, qui relie East Angus à la route 28. Ces travaux qui consistent au repontage sont d'une valeur de \$75,000. Soit un octroi du gouvernement provincial qui a été accordé au comté de Compton. (Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Première session des cours de conduite préventive terminée

ASBESTOS, (YC). — Un cours de "conduite préventive" vient de se terminer à Asbestos. Il était organisé par la Jeune Chambre d'Asbestos sous la direction de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada-Français.

26 personnes se sont rendues à l'école de Métiers d'Asbestos durant quatre lundi consécutifs pour apprendre les théories de la conduite préventive. Aucun examen n'était requis, seule la présence aux huit heures de cours, certifiant qu'une personne avait suivi avec succès ce cours.

Ce cours était totalement théorique. Il démontrait, toutes les qualités du conducteur modèle, et l'art de rester en vie malgré les autres et les circonstances défavorables dans lesquelles nous devons conduire.

Une deuxième session de cours débutera dès le 23 mars 1971 pour quatre mardi consécutifs sous la même organisation. Les moniteurs sont: Marcel Véronneau, Robert Maurice et Francine Grondin.



Mlle Francine Grondin et M. Robert Maurice, tous deux moniteurs des cours de conduite préventive, démontrant à un élève un exemple d'infraction. (Photo Studio Fréchette Enr. La Tribune)

Voyage à Granby pour l'AFEAS de East Angus au mois de mai

EAST ANGUS, (GP). — Après le mot de bienvenue de la présidente Mme Margot Choinière, et la lecture du procès verbal par la secrétaire Mme Benoit Roy, du rapport financier par Mme Jacqueline Ponton, Mme Choinière a annoncé que le voyage organisé par l'AFEAS aurait lieu le 27 mai à Granby, où les membres pourront visiter plusieurs endroits de leur choix.

Plusieurs travaux de couture et de fantaisie ont été exposés et les gagnantes ont été pour les travaux, Mmes Luc Chouinère, Aurèle Bernier et Micheline Fortin.

Un montant de \$5 a été voté pour la campagne financière du 25 mars.

Il fut question de la prochaine exposition locale qui se tiendra les 20 et 21 avril prochain à l'hôtel de ville. La présidente demande à tous les membres de se faire un devoir d'exposer des travaux et des prix seront attribués aux gagnantes dans les différentes catégories.

Le Séminaire de Sherbrooke et le Collège du Sacré-Coeur recevront un groupe d'étudiants de Toronto

SHERBROOKE — Du 12 au 16 mars, le Séminaire de Sherbrooke et le Collège du Sacré-Coeur seront les hôtes d'un groupe d'étudiants et d'étudiantes de Secondaire V de l'école secondaire Stephen Leacock de Scarborough en banlieue de Toronto.

Les étudiants et étudiantes de Sherbrooke ont déjà été reçus à Toronto en novembre dernier.

Les Torontois arriveront à Sherbrooke vendredi, le 12 mars, au début de la soirée, aux environs de 19h. Ils seront accueillis par leurs hôtes, au Séminaire, dans le hall d'entrée de l'auditorium, rue Frontenac. Il y aura une première rencontre, échange et présentation d'un film montrés lors de la visite des étudiants sherbrookoïses à Toronto.

Les responsables du groupe de Toronto sont Mme Y. Priller et Mlle M. Alpress. Mme Maurice Rouillard et sa sœur Lina Tanguay s'occupent des filles du Collège du Sacré-Coeur tandis que M. l'abbé Paul Authier s'occupe des élèves du Séminaire.

La mère et le fils accusés de recel

SHERBROOKE — Une femme et son fils ont été cités aux assises pour répondre d'une accusation de recel.

Il s'agit de Mme Gilberte Cyr, âgée de 64 ans et domiciliée à Sherbrooke, ainsi que Yvan Cyr, âgé de 36 ans et demeurant à Ascot Corner.

Les accusés avaient subi une enquête séparée devant le juge Benoît Turmel, de la cour des sessions.

Mme Cyr est soupçonnée du recel de deux téléviseurs et de vêtements estimés à \$900.

Et Yvan Cyr devra répondre du recel d'un téléviseur.

Les inculpés conservent leur liberté d'ici à leur procès avec un cautionnement personnel.

On a appris que les vêtements provenaient d'un cambriolage chez Austin Glove et les téléviseurs à La Grange à Pierre.

Par ailleurs, Réal Bilo deau, âgé de 17 ans et résidant à Sherbrooke, a été cité aux assises sur des plaintes de vol par effraction de \$50 dans une maison privée et recel de boîtes évaluées à \$60.

Il avait été admis à son examen volontaire devant le juge Turmel.

Tentative de viol: jeune homme trouvé coupable

ARTHABASKA, (JR). — Un jeune homme de Danville, Denis Rivard, 23 ans, a été trouvé coupable de tentative de viol hier matin à la suite d'un procès de quatre jours devant jurés et présidé par le juge Édouard Laliberté de la Cour du banc de la reine.

Mais Rivard était accusé de viol, mais les jurés ont réduit l'accusation à tentative de viol. Immédiatement après le prononcé du verdict des jurés, le président du tribunal, le juge Laliberté, a déclaré qu'il prononcerait sa sentence vendredi le 19 mars.

Le procès de Denis Rivard s'est tenu à huis-clos et ce n'est qu'après plusieurs heures de délibérations que les jurés ont prononcé leur verdict de culpabilité.

Il s'agissait du premier procès des Assises criminelles du district d'Arthabaska et il reste trois autres procès, soit deux accusations de négligence et deux accusations de négligence de meurtre.

Assemblée générale du Syndicat des pâtes et papiers de Bromptonville

BROMPTONVILLE, (JB). — L'assemblée générale et régulière du Syndicat canadien des travailleurs de l'usine des pâtes et papiers Kruger à Bromptonville se tiendra lundi le 15 mars à compter de 19h, 30 à la salle paroissiale Ste-Praxède de cette municipalité.

L'agenda, on remarque la présentation du rapport des comités. De plus, il sera question d'une mise au point de la déclaration du maire de Bromptonville, M. Dorilas Gagnon, concernant M. Valcin qui a complété le rapport de la CSN relativement à l'industrie du papier dans les Cantons de l'Est.

Un tirage de quelques billets de participation à la Loto-Québec aura lieu entre les membres présents à cette assemblée.

D'autre part, l'exécutif du Syndicat de Bromptonville demande à tous ses membres de les appuyer en assistant en très grand nombre à cette importante réunion du mois de mars.

Importante réunion du club de motoneiges des Trois Villages

BEEBE, (MD). — Le nouveau club de motoneiges des Trois Villages tiendra lundi prochain le 15 mars une réunion très importante à l'hôtel de ville de Beebe. Cette assemblée débutera à compter de 20h. Le président du club M. Raz, M. Williams, de Beebe, a annoncé que le président de la Motoneige, M. J. A. R. telle, serait l'orateur pour cette importante réunion.

L'association et le gouvernement ont tenu de nombreuses rencontres afin de discuter des problèmes concernant la motoneige. Une subvention a été demandée par l'association afin de permettre à cette dernière d'organiser des projets importants tel que procéder à un inventaire des pistes de motoneige, au Québec; enseigner à deux ou trois membres de chaque club le cours des premiers soins; former des officiers volontaires pour la sécurité et organiser des patrouilles de motoneige, etc., etc.

Cette assemblée sera des plus intéressantes et tous ceux qui pratiquent ce sport sont cordialement invités. Les cartes de membres seront à la disposition de tous ceux qui désirent s'en procurer. Il est à souligner que le nouveau club formé il y a à peine deux mois, est bilingue.

Certificats de dépisteurs en radioactivité

ASBESTOS (YC). — Cette semaine, quelques citoyens d'Asbestos, ont été certifiés par la protection civile du Québec comme dépisteur en radioactivité.

Les certificats ont été remis par M. Gilles Proulx, procureur de la ville d'Asbestos, M. J.G. Denault, représentant du gouvernement et coordonnateur du groupe 551, et M. Yvon Hamel, greffier de la ville ainsi que M. L. Cormier, instructeur.

Les certifiés sont: A. Bosse, technicien de la fibre, G. Geoffroy, planificateur à la C.J.M. P. Pilon, étudiant au secondaire, B. Chagné, machiniste, D. Geoffroy, commis.

Un mot de félicitation a été adressé par M. Proulx aux nouveaux dépisteurs qui a remercié M. L. Cormier de s'être déplacé pour former des dépisteurs à Asbestos.

Le contenu des cours était: ce qu'est la protection civile au niveau provincial et municipal ainsi que ses services, ce qu'est la section défense radiologique et ses buts, la physique de l'atome, les capacités des bombes nucléaires, les types d'explosion, les genres de retombées et la manière de s'en protéger, les sortes d'abris, l'utilisation de l'équipement pour aider au dépistage de la radioactivité et des doses accumulées ainsi que les manières de décontaminer.

Les dépisteurs ont tenu à remercier en particulier M. Jean G. Denault pour son support moral et financier ainsi que la ville d'Asbestos pour l'appui apporté à la protection civile en particulier à M. Fernand Rainville, coordonnateur municipal.

Lors de la remise des certificats par la protection civile du Québec comme dépisteur en radioactivité, de gauche à droite, M. Jean G. Denault, coordonnateur du groupe 551, M. André Bossé, nouveau dépisteur et M. Gilles L. Proulx, représentant les autorités de la ville d'Asbestos.

(Photo Studio Fréchette Enr. La Tribune)

Bourse d'étude en mémoire du Dr C. L. Brown

AYER'S CLIFF — Les parents et les amis de feu le Dr C. L. Brown, médecin qui pratiquait autrefois dans Ayer's Cliff, ont établi une bourse d'étude commémorative de \$150 à l'intention d'un étudiant ou une étudiante qui habite aux environs d'Ayer's Cliff.

Cette bourse sera donnée pour suivre des cours préparatoires à toute branche de la profession médicale c'est-à-dire médecin, infirmier, dentiste, technicien, etc.

Le territoire compris pour dispenser cette bourse est Ayer's Cliff, Burroughs Falls, Massawippi, Hatley, Katevale, Way's Mills, Barnston, Cassville, Brown's Hill et Boynton.

A la demande de la famille Brown, le comité des bourses d'études du Standard County Women's Institute administrera cette bourse. Pour obtenir plus de renseignements on peut s'adresser à Mme Rixford Knight, secrétaire, RR. 2, Ayer's Cliff. Toutes les demandes doivent être reçues avant le 30 juin.

Asbestos en bref

ASBESTOS, (YC). — Les membres du cercle St-Aimé et leurs amis, sont chaleureusement invités, à assister, lundi, le 15 mars à la grande partie de cartes organisée, par la Garde d'Honneur des Filles d'Isabelle. Il y aura du plaisir pour toutes et toutes auront l'avantage de profiter des surprises offertes, et un succulent goûter terminera cette soirée. Bienvenue aux membres et à leurs amis.

Habités des soirées du Club d'Age d'Or d'Asbestos, n'oubliez pas que ce soir à 20h.30, au Pavillon Dollard aura lieu une autre soirée dansante. L'assistance lors de la dernière soirée, démontre l'intérêt que la population d'Asbestos et des environs a pour ce genre d'activité. Aussi la direction invite, toute la population à cette prochaine soirée, venez danser et chanter au son de l'orchestre de M. Gérard Martin de Ste-Clothilde, ensemble attiré du Club.

Après deux mois d'opération, le Foyer d'Asbestos fonctionne à merveille de confier la semaine dernière l'administration du foyer, M. Jean-Yves Poisson. Présentement, 31 pensionnaires habitent le Foyer. Cependant, il n'y a pas encore de logements de louer. Toutefois, M. Poisson a ajouté que ceux et celles qui désiraient réserver un logement pouvaient le faire au bureau du Foyer. On sait que la location de ces logements est retardée à cause du lock-out du bureau du Service social.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC). — Une intéressante rencontre de hockey opposera cet après-midi l'équipe atome de Windsor à une formation de Verdun. Cette partie que beaucoup attendent avec impatience précèdera la joute de hockey de la Ligue commerciale dimanche après-midi et débutera à 1h.30.

Le Club de chasse et pêche du Lac St-François invite tous les amateurs de danse à une soirée qui sera présentée ce soir au local du club. La soirée débutera à 8h.30 et le Club convie toute la population.

Le conseil de ville se réunira lundi soir à compter de 7h.30.

L'Auberge des Cantons affronte dimanche à compter de 2h.30 les Dynamiques de Coaticook. Cette série semi-finale est riche en jeu palpitant et rude. La population de Windsor est invitée à encourager ses portes couleurs.

Voyage à Montréal pour les Filles d'Isabelle d'Asbestos

ASBESTOS, (YC). — Les Filles d'Isabelle d'Asbestos feront un voyage à Montréal, le 25 mars courant. Au programme, plusieurs items très intéressants et de nature à plaire aux plus difficiles. Le départ aura lieu à 8 heures.

Le premier arrêt se fera aux Galeries d'Anjou et les membres pourront aussi dîner à cet endroit. L'après-midi est réservé aux programmes télévisés, "Ni oui, ni non", à Radio-Canada et "Bon appétit", à Télé-Métropole.

Une visite à la Centrale d'Artisanat est aussi prévue, soit avant ou après le souper. La soirée est réservée au théâtre.

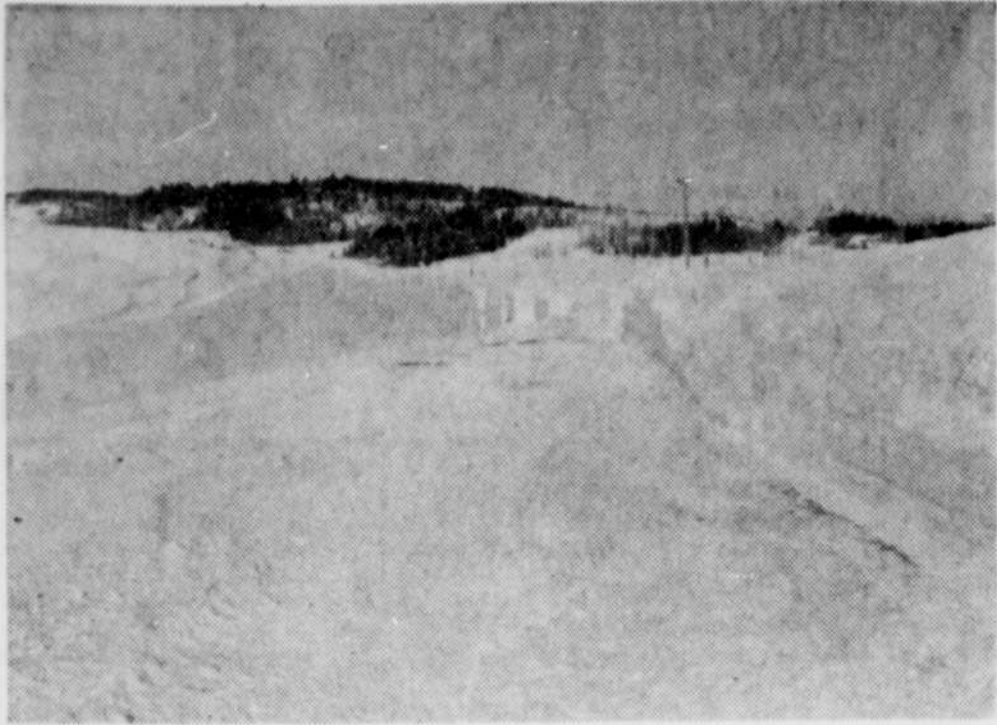
Ainsi, des places ont été retenues au Théâtre du Rideau Vert, dirigé avec tant de brio par Yvette Brind'Amour. La pièce à l'affiche est "Black Comedy" mettant en vedette l'une de nos plus talentueuses artistes canadiennes, Monique Miller. Les membres qui désirent se joindre aux Filles d'Isabelle, pour une journée de détente sont priées de se procurer leur billet d'autobus, le plus tôt possible, chez Mmes Denise Skoropad, Marie Parenteau ou Delvina Marcoux.

Aucune réservation par téléphone ne sera considérée, veuillez vous rendre plutôt aux endroits précités pour acheter votre billet. Ce voyage à Montréal, est le premier organisé en 1971 et nul doute que les membres sauront en profiter pleinement.

La Chambre de commerce de Richmond organise une soirée des dames le 20

RICHMOND — La soirée annuelle des dames de la Chambre de commerce Richmond-Melbourne aura lieu samedi le 20 mars, au motel Le Marquis de Richmond. Il y aura un concert à 6 heures, suivi d'un buffet à 7 heures et la danse à 9 heures.

Le prix d'entrée pour chaque dame est de \$5 alors que l'entrée est gratuite pour les membres.



Enfin! la route est ouverte

SHERBROOKE — Après avoir été immobilisés durant deux semaines il y a deux ans à cause de la neige, une dizaine de familles du chemin de la Grotte, en direction de North Hatley et près de l'intersection du chemin Lecours, viennent de voir un autre de leurs cauchemars terminés avec le déblaiement de ces routes, lequel n'avait pas été fait depuis plus d'une semaine.

Ces familles ont commencé à être paralysées jeudi matin le 4 mars, en plein milieu de la plus grosse tempête de l'hiver.

Elles ont été complètement immobilisées jusqu'au dimanche 7 mars parce que les routes étaient bloquées. A partir

du 7 mars, les automobiles ont pu circuler jusqu'à Sherbrooke avec beaucoup de prudence, car il n'y avait qu'une seule voie d'ouverture.

Toutefois, les autobus scolaires, qui ne s'étaient pas rendus à cet endroit jeudi et vendredi, ont refusé de le faire au début de la présente semaine en mentionnant que le chemin n'était pas assez large et représentait un certain danger.

Pas d'autobus jusqu'à jeudi

Les jours ont passé et le chemin n'a pas été élargi davantage jusqu'à jeudi soir où les autobus scolaires ont pu circuler en faisant un grand détour, c'est-à-dire en prenant le chemin Lecours et le chemin Ste-Catherine pour se rendre à Sherbrooke.

Pour la première fois depuis une semaine, les quelque 25 enfants habitant ce secteur ont pu se rendre en classe comme ils l'ont fait hier en prenant encore une fois bien des détours.

Il s'agit des cinq enfants de la famille Meunier, un des Bergeron, trois des Bélanger, cinq des Simard et quelques autres non identifiés.

Commentant la situation, Mlle Diane Meunier a déclaré que les responsables du déneigement dans le Canton d'Ascot faisaient preuve de négligence. "D'ailleurs, ce n'est pas nouveau, c'est toujours notre secteur qui est déblayé le dernier et c'est nous qui en subissons les conséquences."

Mlle Meunier a noté que sa famille a lancé de nombreux appels à M. J. Peking, en charge du déneigement, pour lui demander d'accélérer les travaux dans ce secteur, et le directeur de l'école Jean XXIII, qui fréquente les enfants concernés, a fait les mêmes pressions, mais ces dernières ont été inutiles jusqu'à jeudi.

Appelé à expliquer son point de vue, M. Peking s'est contenté de répondre: "Je n'ai pas le temps de parler de rien. Les "gars" nous ont dit d'ouvrir les chemins et nous le faisons!"

Pondération du maire Bureau au sujet de la loi-cadre des communautés urbaines

SHERBROOKE — C'est avec grande pondération que le maire Marc Bureau a accueilli et commenté la nouvelle à l'effet

que le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, présenterait à l'Assemblée nationale, en juin prochain, une

loi-cadre des communautés municipales, afin d'inciter les quelque 1.600 municipalités du Québec à se regrouper à l'intérieur

de 131 communautés municipales. Une fois qu'il eût précisé qu'il savait de cette loi-cadre ce que

les journaux avaient rapportés et que ce n'était certes pas suffisant pour faire un commentaire approfondi, M. Marc Bureau a dit avoir vu du bon dans la loi parce qu'il est permis aux intéressés de procéder selon le rythme qui leur convient.

Le maire de Sherbrooke a aussi ajouté qu'il pensait bien que selon les principes administratifs et selon les règles du développement harmonieux du territoire, cette loi était valable.

Première étape

Commentant donc la nouvelle, M. Bureau a dit voir comme première étape que tout le monde se réunisse pour choisir ce qui est bon et ce qui ne l'est pas de cette loi et du principe qu'elle défend.

Quant à lui, il s'est dit mal préparé encore pour faire son choix, ajoutant qu'il ne connaissait pas encore tous les bons ou les mauvais côtés de la proposition.

"Autrement dit, de conclure le maire Bureau, l'étude est commencée, mais elle n'est pas terminée."

Pour toutes les municipalités

Rôle d'évaluation homologué par la Commission scolaire

SHERBROOKE — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a homologué les rôles d'évaluation de toutes les municipalités périphériques an-

nexées, sauf celui de la municipalité de Rock Forest.

Dans ce dernier cas, une contestation est en instance devant la Cour provinciale, déposée par

un citoyen de Rock Forest, qui considérait comme injuste le facteur de correction utilisé par la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke pour

niveler l'évaluation de Rock Forest à celle de toutes les municipalités du territoire.

Des chiffres

Suite à l'application des facteurs de correction établis par la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, les évaluations scolaires des municipalités périphériques sont les suivantes: St-Elie, \$3.982, 815,18; Canton d'Orford, \$345, 369,02; St-Denis de Brompton, \$64.439,27; West Hatley, \$216, 938,29; North Hatley, \$902,066, 64; Canton de North Hatley, \$1, 053,583,97; Canton d'Ascot, (partie Johnville) \$345,256,20; Canton Johnville, \$645,395,60; Johnville, \$65,484,13; Eaton, \$128,740, Compton (partie), \$208,397,07; Clifton, \$648,280,81; Clifton Est, \$33,027,66; Martinville, \$36, 801,68; Ascot Nord, \$6,601,138,62; Canton d'Ascot, \$4,569,284,51; Stoke, \$2,906,437,02; Ascot Corner, \$3,081,713,64; Canton d'Ascot, \$34,196,40; Ascot Corner, \$398,218,10; et Deauville, \$3,511, 584,54.

L'évaluation de Rock Forest se chiffre à \$29,779,268,35, mais cette dernière n'a pas été homologuée.

Colloque des conseillers en orientation au mois de mai

SHERBROOKE — Le septième colloque de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle aura lieu à l'Université de Sherbrooke les 20, 21 et 22 mai prochains.

C'est M. Sylvio Lebrun, du CEGEP de Sherbrooke qui présidera le colloque.

Par ailleurs M. Robert Michon, conseiller d'orientation à l'Université de Sherbrooke a

été nommé responsable du comité des programmes.

Le thème général qui sera développé au cours des assises du mois de mai sera: "Au-delà des apparences: l'orientation reçue".

Les sous-thèmes qui seront abordés seront les relations humaines, l'influence des structures sur l'individu, la réaction de l'étudiant face au travail du conseiller d'orientation, la maturation vocationnelle et le sous-rendement.

Pendant les assises les organisateurs utiliseront des montages audio-visuel pour illustrer les causeries.

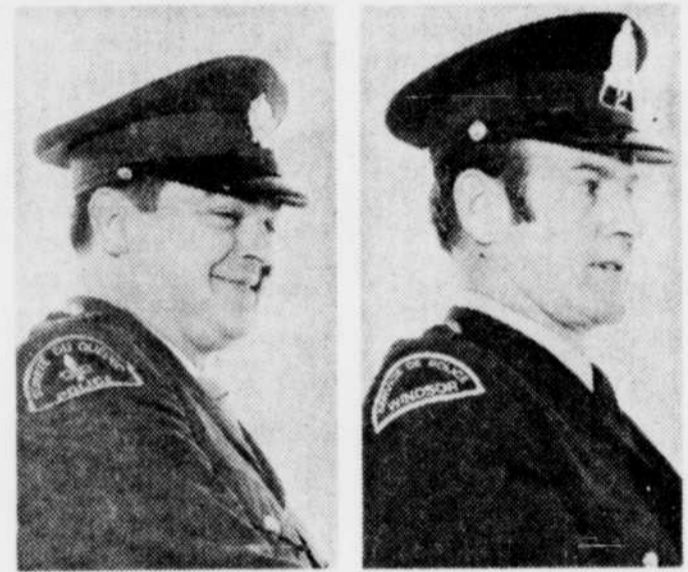
Nouvelle section au Camp Claret

SHERBROOKE — Pour répondre à une clientèle de plus en plus nombreuse, la direction du CAMP CLARET a décidé d'ouvrir une nouvelle section: le CAMP-ECOLE "Conquistadores" pour garçons de 15 et 16 ans.

Chaque stage de trois semaines au CAMP-ECOLE sera sous la direction d'instructeurs spécialisés, et comportera des épreuves d'endurance avec un programme d'activités assez difficiles pour satisfaire les plus exigeants. Intégré dans une vie d'équipe de huit campeurs, le "Conquistador" est invité à planifier lui-même deux excursions (dont une de 10 jours en canot), à les réaliser, et à faire le retour sur ce qu'il aura entrepris.

Premier but de cette conquête sera: L'acquisition de soi dans une vie d'équipe, l'appel à l'effort, et le goût du risque.

Les responsables du CAMP-ECOLE sont M. Marcel Roberge nouveau chef-de-camp (section garçons), M. Benoît Leclerc, coordonnateur général du Camp, et Mlle Pauline Rondeau, directrice-adjoint, Sherbrooke.



Deux policiers de la région de Sherbrooke ont reçu des certificats parmi les 33 policiers qui ont fait partie de la deuxième promotion des agents-patrouilleurs qui ont suivi les cours de techniques de patrouilles. Il s'agit du policier Richard Clément, de la Sûreté du Québec, détachement de Sherbrooke, à gauche, et du policier Earl Kendall, de la Sûreté municipale de Windsor.

Il aurait tenté de convaincre sa famille de cesser son placottage

SHERBROOKE — Un jeune homme, qui avait convaincu sa famille avec un fusil de cesser son placottage contre sa petite amie, s'en est tiré hier avec un sursis.

Il s'agit de André Roy, qui demeurerait à Ascot Corner. Le prévenu, qui n'a pas remis les pieds chez lui depuis, doit épouser cette fille le 20 courant.

Il a comparu hier devant le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions.

Roy s'était reconnu coupable d'avoir déchargé une arme à feu contre ses sœurs Micheline et Suzanne, le 19 octobre.

On se rappellera que la plainte originale en était une de tentative de meurtre, mais a été réduite à l'enquête.

Me Laurent Dubé a intercedé en faveur de Roy en alléguant qu'il ne possédait pas de casier, est resté six semaines en prison et occupe un emploi.

Il a ajouté que l'accusé fonderait sa propre famille dans quelques jours.

Le procureur Michel Côté a laissé la sentence à la discrétion de la Cour.

Le juge Turmel a formulé le vœu que Roy résolve ses problèmes autrement.

Trois mois ajoutés à une peine d'emprisonnement à vie

SHERBROOKE — Jacques Leblanc, ce gringalet qui purge une peine d'emprisonnement à vie, a été frappé de trois autres mois qui seront bien entendus concurrents.

Il a reçu cette sentence hier pour deux effractions commises chez l'octogénaire Henry Dubois, à Sts-Martyrs.

Leblanc, âgé de 22 ans, a été cité devant le juge Benoit Turmel de la cour des sessions.

On se rappellera que M. Dubois avait été assassiné le 24 février 1969 à la suite de l'une de ces effractions.

Leblanc avait encore la larme à l'oeil au cours de sa comparution d'hier.

On se souviendra aussi que la cour suprême du Canada a rejeté l'appel du prévenu, qui avait été convaincu de complicité pour meurtre.

Les deux adolescents, qui ont tiré sur le vieillard, s'en étaient tirés eux avec une peine de deux ans.

La cour d'appel avait admis que les sentences paraissent disproportionnées et suggéré une référence à d'autres autorités.

Me André Rodrigue, qui s'occupe des intérêts de Leblanc, doit bientôt s'adresser à la commission des libérations conditionnelles dans l'espoir d'obtenir un élargissement.

Le procès reprendra mardi

SHERBROOKE — Le procès de Lyle Mosher, âgé de 24 ans et demeurant à Sherbrooke, se poursuivra mardi.

Ce dernier est inculpé d'une agression au couteau sur Jean-Marc Beaudoin dans une salle de danse de Bury le soir du 1er juillet.

Le procès s'est ouvert hier

devant le juge Benoit Turmel de la cour des sessions.

Beaudoin, un ex-boxeur d'East Angus, avait subi cinq ou six entailles lui ayant perforé un poumon et rupturé la rate.

Le ministère public est représenté par Me Michel Côté tandis que Me Dewey Zaor assumait la défense.

LA TRIBUNE
NUMEROS DE TELEPHONE
Annonces commerciales, service de tirage et autres services: **569-9201**
ANNONCES CLASSEES **569-9501**
REDACTION **569-9184**

OFFRE D'EMPLOI SECRETAIRE D'ECOLE DEMANDEE
QUALIFICATIONS: 12e année commerciale ou équivalent.
Bilingue.
Demande et curriculum vitae avant le 18 mars 1977.
COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE
C.P. 280
3001 RICHMOND, Qué.

STATION DE SERVICE A LOUER à BLACK LAKE
Pour informations: 2510, boul. Dionne, app. 5 ST-GEORGES (Beauce)
TEL: 228-3531

Hypnologue diplômée
Confiez moi tous vos problèmes, tels que faire revenir un amour perdu, troubles de ménage, etc., etc.
ALICE THIBAUT
182, Gillespie, Sherbrooke 562-2838
S.V.P. appeler pour rendez-vous.

IMPT
Accroissement de service en impôt à Sherbrooke, alors que la compagnie H. R. Block Ltée qui est au service de la population de Sherbrooke depuis 4 ans, vient d'ouvrir un deuxième bureau au 601 est rue King.

LISTE DES GAGNANTS inter-loto (MENSUELLE)
loto québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

12/03/1971 INTER-LOTO TIRAGE NO 13
FEVRIER - FEBRUARY

\$125,000.--4247947
\$50,000.--4865263
\$25,000.--4248439
\$5,000.--4747917
\$5,000.--4825276

GAGNANTS DE -- \$2,000. -- WINNERS

4132053	4194625	4238840	4258780	4292512
4418697	4440233	4536932	4580898	4611799
4623353	4780583	4794196	4796782	4864717

GAGNANTS DE -- \$1,000. -- WINNERS

4003814	4035657	4090652	4118030	4124650
4168093	4181349	4203419	4229514	4281222
4292543	4309308	4314809	4314852	4329101
4333141	4359989	4359334	4367157	4372088
4389680	4445815	4510337	4524538	4526400
4538350	4540896	4549700	4567974	4586235
4592331	4602919	4606379	4611905	4612307
4625267	4642031	4668362	4676729	4732199
4753443	4759614	4778238	4779801	4783667
4818860	4847627	4856641	4884364	4914651

GAGNANTS DE --- \$500. --- WINNERS

4015082	4027772	4067301	4117683	4143006
4165325	4180256	4189006	4189233	4190904
4193824	4194983	4206814	4214128	4269033
4313113	4322416	4334435	4336743	4353859
4393414	4400212	4413564	4435026	4445546
4475298	4520092	4538447	4546036	4568057
4577717	4598721	4633788	4646080	4646253
4659190	4662050	4701011	4717899	4725036
4739479	4741145	4747283	4751742	4785931
4807633	4813223	4815604	4859442	4862644

GAGNANTS DE --- \$100. --- WINNERS

4007311	4009881	4010347	4023505	4027104
4043220	4056352	4057464	4074127	4087796
4090862	4100166	4104422	4144174	4176385
4189216	4193356	4197170	4199847	4223331
4231078	4231585	4243957	4254878	4261478
4262987	4277494	4295651	4295902	4299588
4301598	4304230	4309690	4311744	4313570
4322037	4334121	4342763	4368660	4373123
4375805	4386495	4390850	4397877	4405557
4409502	4429759	4430114	4456222	4466541
4488643	4493364	4499475	4502061	4503399
4509295	4515303	4522450	4541890	4552691
4563386	4568608	4606569	4607561	4616876
4626333	4647412	4652669	4653989	4655224
4660296	4661203	4670277	4673591	4683380
4687587	4690577	4704461	4713106	4717030
4725650	4731556	4738548	4745932	4757279
4757968	4762861	4765395	4786160	4799670
4815272	4822958	4840136	4843200	4848163
4852219	4863537	4864560	4866745	4880656

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.

C'est la dernière fois que les numéros gagnants seront présentés de cette façon! Voyez les détails dans les journaux du 18 et 25 mars pour les changements qui apporteront quatre ou cinq fois plus de gagnants, lesquels se partageront plus d'un demi million de dollars!

AS-TU GARDÉ TON

\$ 2.00 ?

Voir pages des Annonces Classées

la pétillante magie de Perrier

La pétillante magie de l'ambiance PERRIER, vous ensorcellera! Ses milliers de bulles mettront de l'irrésistible dans toutes vos réceptions... Ensorcelante... spirituelle... enjouée... PERRIER, l'eau de source naturellement pétillante, importée de France.

Tout ce qui est déjà bon à boire, se marie bien et se boit mieux avec PERRIER.

perrier
c'est tout ça!

LE "MIXER" PARFAIT!

Une démission et une élection qui n'aura pas lieu

Les citoyens de Sherbrooke, ou du moins ceux du quartier nord, ont failli aller aux urnes, mais la loi des cités et villes en a décidé autrement.

On se serait attendu à première vue à ce que la démission d'un membre du conseil municipal à plus de trois ans et demi de la fin de son mandat entraîne des élections.

Toutefois, la loi des cités et villes du Québec a prévu un tel cas en spécifiant que le conseil municipal désigne lui-même le remplaçant d'un de ses membres lorsque son mandat prend fin plus de deux mois avant la tenue d'une élection générale.

On se souvient de la dernière élection générale à Sherbrooke (la première incidemment dans l'histoire de la ville) alors que l'Action civique faisait élire tous ses candidats sans exception. C'était le 1er novembre dernier, soit il y a environ quatre mois et demi.

L'échevin Luc Lamoureux élu dans le quartier nord a remis sa démission pour accepter un poste administratif au sein de l'Université du Québec, à Québec même. Le départ de M. Lamoureux de Sherbrooke obligerait donc à abandonner son siège.

Cet ingénieur aura représenté ses concitoyens à la table du conseil un peu plus d'un an. Lui-même avait été élu à la suite de la démission d'un autre échevin, M. Gaston Roy, qui avait quitté lui aussi Sherbrooke.

M. Lamoureux avait fait une entrée fracassante à l'hôtel de ville puisqu'il avait été appelé à voter le soir même de son élection pour déterminer le maire qui complèterait le mandat de Me Armand Nadeau. On se souvient des circonstances du vote de M. Lamoureux qui avait appuyé M. Raymond Martin créant ainsi un cul-de-sac entre celui-ci et M. Roméo Quintal. M. Marc Bureau était alors devenu la solution de compromis. Toutefois, dès le lendemain, M. Lamoureux disait qu'il avait été induit en erreur (il n'a pas dit par qui) et qu'il aurait préféré enregistrer son vote pour M. Quintal, qui serait alors automatiquement devenu maire de Sherbrooke.

Cet incident spectaculaire est probablement le seul

qui ait attiré autant de publicité à l'échevin qui vient de démissionner. Son travail depuis ce moment s'est accompli sans tambour ni trompette, ce qui ne signifie pas qu'il en a été moins efficace.

Pour revenir à la démission de M. Lamoureux, le texte de loi qui régit la procédure pour désigner son successeur ne paraît guère logique.

Si le terme à compléter n'était que de quelques semaines ou même de quelques mois, il aurait été normal qu'on évite la tenue d'une élection et que le conseil détermine un remplaçant pour compléter le mandat.

Mais à plus de trois ans et demi de la fin de ce mandat, il aurait été plus normal, semble-t-il, que les électeurs aient eux-mêmes à choisir celui qui doit les représenter à l'hôtel de ville.

Dans le présent cas, on pourra toujours dire que l'Action civique gardera quand même le contrôle de la représentation d'une façon ou de l'autre, ce qui est

éditorial

absolument vrai. Mais si les échevins avaient été répartis cinq à cinq pour une formation politique ou une autre, le texte de loi n'en aurait pas moins été le même et signifierait sans doute un demi de justice à l'endroit du groupe qui perdrait un de ses représentants.

Des représentations devraient normalement être faites à Québec pour amender ce texte de loi.

D'autre part, une élection complémentaire quatre ou cinq mois après l'accession en force de l'Action civique au conseil municipal de Sherbrooke n'aurait pas manqué d'intérêt. Une telle élection aurait obligé l'Action civique à expliquer publiquement son travail et son orientation des derniers mois et une telle élection aurait constitué sans aucun doute un excellent test de popularité pour cette formation.

Une importante partie de la population aurait eu l'occasion d'approuver ou de rejeter la façon d'adminis-

trier de l'Action civique depuis les élections du 1er novembre dernier.

Sur cette façon d'administrer, plusieurs observateurs s'interrogent actuellement sur la façon dont le dernier budget a été préparé, un budget qu'on avait qualifié d'austérité et un budget qu'on avait affirmé être équilibré.

Au chapitre de la neige, par exemple, la situation dans laquelle on se retrouve actuellement est particulièrement intéressante.

Tout le budget de l'année 1971 (y compris novembre et décembre prochains qui sont en 1971) est dépendant. Le déficit minimum que l'on prévoit s'établirait à \$200,000.

L'administration municipale pourra toujours expliquer qu'il est tombé beaucoup plus de neige que prévu, que les tempêtes des dernières semaines étaient vraiment hors de l'ordinaire, ce qui est vrai.

Mais pourrait-on expliquer pourquoi on avait prévu de dépenser uniquement \$475,000 durant toute l'année 1971 pour l'enlèvement de la neige alors que durant l'année 1970, où l'hiver avait été bien ordinaire, où les chutes de neige n'avaient pas atteint 100 pouces (contre 150 cet hiver), le même service avait coûté effectivement \$824,000 aux contribuables?

En 1968 et en 1969, l'enlèvement de la neige avait coûté \$550,000 et \$515,000 à Sherbrooke... et pourtant en 1971, on avait prévu une dépense globale de \$475,000.

Les prévisions n'étaient de tout évidence pas réalistes. Des citoyens peuvent se demander si c'est bien là la meilleure méthode d'administrer, si c'est bien là l'administration saine et efficace promise par l'Action civique durant sa campagne électorale.

Cet exemple et certains autres auraient certainement alimenté les thèmes électoraux si les citoyens du quartier nord avaient eu à se rendre aux urnes pour choisir eux-mêmes le successeur de M. Luc Lamoureux.

Mais la loi en a décidé autrement... ce dont évidemment l'Action civique ne peut être tenue responsable!

Alain GUILBERT

L'Opinion des LECTEURS

Le coût des services

Sherbrooke, le 11 mars 1971

Monsieur,

Si le Québec n'est pas une province comme les autres au Canada, peut-on se demander si Sherbrooke est une ville comme les autres au Québec?

On comprend mal pourquoi tous les services coûtent plus cher qu'ailleurs ici. Les statistiques du gouvernement sont bien claires là-dessus: Sherbrooke vient en tête du Québec pour le coût des services, n'étant dépassée que par une ou deux villes riches comme Westmount et Mont-Royal.

L'Action civique peut-elle expliquer cette différence, peut-elle expliquer pourquoi les citoyens de Sherbrooke sont les plus taxés au Québec compte tenu de leur revenu moins élevé que les citoyens de Westmount et Mont-Royal?

Denis ROY, Sherbrooke

Le patronage à l'hôtel de ville

Sherbrooke, le 11 mars 1971

Depuis novembre 1970, la cité de Sherbrooke est administrée par l'Action Civique. Désirant un conseil de ville fort, efficace, les citoyens ont voté en masse pour les candidats de ce groupement. C'est donc une "administration" sans opposition qui nous gouverne présentement. M. Guy Boutin, candidat indépendant dans le quartier ouest, aux dernières élections, avait à l'époque signalé le danger réel que celle situation représentait.

Au pouvoir depuis quelques mois à peine, on est déjà porté à conclure que l'Action Civique "ça sent drôlement mauvais". Je fais allusion bien sûr au très nouveau poste "d'agent des relations publiques" qui vient d'être créé à l'hôtel de ville. Les citoyens sont en droit, je pense, de se poser au moins deux questions face à l'engagement de monsieur André Collard:

1. Ce nouveau poste était-il une nécessité, même une priorité? A l'émission Télé-Propos du dimanche 7 mars, ni le maire Bureau, ni le nouvel "agent" n'ont su me convaincre sur cette nécessité. Pour monsieur le maire, il s'agit de donner une belle image de la Cité, de faciliter l'accès à l'information, difficile à obtenir depuis janvier (c'est curieux, avant janvier ça allait bien!). Quant à M. Collard, il a parlé mais n'a rien dit!

Donc, c'est réellement une fonction taillée sur mesure, un costume pour l'ancien "chef d'orchestre électoral" de l'Action Civique.

2. Comment expliquer le fait qu'un poste qui commande un salaire dans les cinq chiffres, s.v.p. (et sans doute un secrétaire par la suite), n'ait pas fait l'objet d'affichage, au moins dans le journal local? Est-ce qu'une ville comme Sherbrooke, si elle veut réellement donner "une belle image d'elle-même", ne doit pas en premier lieu s'assurer qu'elle engage le meilleur candidat parmi plusieurs dossiers, lorsqu'il s'agit d'une fonction supérieure? Des villes de moindre importance que Sherbrooke le font pour des postes secondaires.

Donc, citoyens de Sherbrooke, même en 1971 vous devez maintenir vos lampes allumées, car le patronage, cette institution nationale, est toujours bien vivant! Tâchez de vous en rappeler dans 3 ans et quelques mois...

Bruno LANDRY, Sherbrooke

La censure des opinions

A. M. Nicolas JOLY, de North Hatley.

Souhaitons que vous ne vous inscriviez pas à faux parmi "l'élite intellectuelle" dont il est question dans votre lettre du 13 mars, qui espère trouver à côté de chroniques aussi intéressantes et instructives que l'Opinion des journaux de langue anglaise, l'éditorial et le bloc-notes, une Opinion des lecteurs solide et fidèle, au sein de laquelle on retrouvera toutes les tendances, toutes les idées, dans la mesure où elles seront positives, structurées et basées sur des faits d'intérêt général.

"Élite intellectuelle..." un bien grand mot. En connaissez-vous l'étendue? Vous vivez certainement à l'Université. Cependant, votre attachement au "made in English" n'est pas très édifiant par les temps qui courent. Vous devez bien parler l'anglais vous de North Hatley. Militez-vous pour le français comme langue de travail au Québec? A bientôt votre "opinion" sur le bilinguisme...

Quand à la "censure s'effectuant au niveau de la publication", il est heureux qu'elle ne progresse pas selon vos désirs; la liberté d'expression ne serait que pour l'élite intellectuelle. Le tiers-monde, lui aussi, aime dialoguer dans Opinions libres, et adore les potins régionaux, parfois même s'intéresse à la controverse parfois parfumée de sentimentalité. Pour lui, mouvement est vie. Il admire le lecteur qui se relève grand. Qu'il vous déplaît de l'entendre: le petit peuple aime le courrier de Fernande, rubrique qui ne retrouve dans bon nombre de journaux anglais qui ne sont certes pas des "feuilles de choux". Fernande, tu es un grand homme! Continuez...

La "feroce échange de lettres entre Pauline Turcotte et Ascenseur" ne réside que dans votre cerveau. C'est ce qu'on appelle: brandir la vipère au poing! Votre style dans "Le langage de Trudeau", Tribune du 8 mars, p. 6, est autrement virulent. J'ai devant moi maintes découpures des lettres d'Ascenseur: il n'y a pas à épuiser un lapin! M. Nicolas, avez-vous déjà vu des combats de taureaux? Dans la négative, vous devriez en voir!

Lorsqu'on parle de religion, quelques références à la Bible me paraissent aussi naturelles que citer Freud lorsqu'il s'agit de phobies. Surtout, n'allez pas vous "pendre" à cause de la "vaste diffusion de La Tribune". Une seule raison: elle répond aux besoins divers de ses abonnés éveillés qui ne peuvent se payer des revues anglaises: il n'en serait pas ainsi si La Tribune ne publiait que des annonces classées et des programmes de cinéma, autant de choses qui n'intéressent que les gens qui ont de l'argent.

Quand à l'élite intellectuelle, elle ne manque certes pas de publications spécialisées. Vous voyez, en toute occasion, il convient de garder le juste milieu, ni s'en écarter par excès ou par défaut. Les petites gens ne sont pas des imbéciles. Certains sont désireux d'être moteur dynamique d'une société ouverte sur l'homme et diversifiée à leur image. Impossible de tous les embrasser dans la même galère.

Qui veut tracer un sillon droit s'attache à une étoile!

Yves DUBREUIL

bloc-notes

La cause des villégiateurs

Un groupe de maires et de conseillers de centres de villégiature a présenté un mémoire au premier ministre et au ministre des Affaires municipales dans lequel il demande des amendements précis au projet de refonte de la loi municipale, de façon à donner aux villégiateurs qui paient des taxes pour leurs propriétés de campagne les mêmes droits que les cultivateurs et ceux qui vivent à l'année longue dans les centres ruraux.

L'initiative n'est certes pas inopportune. Si dans nombre de municipalités rurales, où la villégiature constitue un important appoint économique, on tient compte de la présence "des gens de la ville", nombreuses sont celles où l'on se contente de percevoir les taxes "des gens de la ville" en se disant que la responsabilité municipale se limite là.

Les principales "exigences" du mémoire se ramènent à ceci: fixer en août, non en novembre quand tous les "gens de la ville" sont partis, la date des élections; donner aux femmes et aux enfants majeurs de la ville, comme aux femmes et aux enfants majeurs de ceux qui résident en permanence dans la municipalité, le droit de vote; reconnaître l'éligibilité des femmes au conseil et à la mairie.

Le comité qui a présenté le mémoire allègue qu'il faut donner aux municipalités rurales un meilleur choix de candidats, candidats sensibilisés à l'existence de certains problèmes, notamment à celui de la pollution, et plus aptes à freiner l'exploitation des villégiateurs, particulièrement en ce qui a trait au commerce frauduleux de terrains.

Québec, qui est à parfaire un projet de refonte de la loi électorale municipale, tiendra-t-il compte des recommandations de ce groupe? Il le devrait au nom de la plus élémentaire décente démocratique. Le fera-t-il?

En supposant que le Québec moderniserait la loi électorale municipale, les modifications qu'il apporterait au système ne vaudront que ce que vaudront les hommes qui s'occupent de la chose municipale. En facilitant la présence des "gens de la ville" dans les conseils de municipalités rurales où fleurit l'industrie touristique, les villégiateurs, dans nombre de cas, n'avanceront leur cause que s'ils apprennent à composer avec les gens de la place, gens naturellement méfiants et conservateurs, ce qui contribue à en rendre plusieurs assez finauds pour tenir tête aux citadins retors. Par là il ne faudrait pas conclure que tous les ruraux sont finauds et que tous les citadins sont retors, mais si l'en trouve dans les deux milieux — et ce sont souvent ceux-là qui gâtent la sauce. A. V.

Sondage

GALLUP

Les Canadiens ont une bonne opinion de l'information dans les journaux

Dans l'ensemble du Canada, 79 pour cent des citoyens sont d'avis que les journaux accomplissent un excellent ou un bon travail dans la présentation de l'information. Dans les Maritimes, cette proportion atteint 76 pour cent, au Québec, 82 pour cent, en Ontario, 81 pour cent, et dans l'Ouest, 72 pour cent.

Les opinions au sujet du travail excellent ou bon varient légèrement. Les lecteurs en Ontario sont plus portés à qualifier leurs journaux d'excellents (54 pour cent) que de bon, le Québec et les Maritimes suivent de près dans l'ordre. Le Québec a la plus petite proportion de citoyens qualifiant les journaux de mauvais (8 pour cent).

Les citoyens de l'Ouest sont les moins heureux de l'information distribuée par les journaux. Dans ces provinces, 37 pour cent sont d'avis que les journaux sont excellents et 35 pour cent pensent qu'ils sont bons. L'Ouest compte le plus de mécontents à l'endroit de l'information dans les journaux avec 22 pour cent des citoyens.

A la suite de l'intérêt suscité par le rapport de la Commission Davey sur les médias d'information, voici la question posée par les responsables du sondage Gallup: "En référant au journal que vous lisez le plus souvent, croyez-vous dans l'ensemble que l'information y est bien traitée ou pas?"

	Excellent	Bon	Mauvais	Sans opinion
CANADA	49%	30%	14%	7%
Maritimes	51	25	16	8
Québec	52	30	8	10
Ontario	54	27	14	5
Ouest	37	35	22	6
Hommes	46	32	17	5
Femmes	51	28	12	9



Pauvre Denis, je crois qu'il est en train de mal tourner... il ne pense plus qu'à se trouver un emploi régulier, se marier et avoir sa petite maison bien à lui...

Opinion libre

L'homme et l'éducation

Comme le dit le rapport Parent: "L'homme moderne a besoin d'une éducation toujours plus poussée pour vivre aux dimensions de la société contemporaine". La mécanisation et l'automatisation font disparaître des emplois non spécialisés... Les employeurs pour diverses raisons exigent une scolarité plus longue... Le monde technologique en rapide évolution demande des travailleurs une meilleure formation de base. Pour toutes ces raisons une scolarité toujours plus longue est nécessaire.

C'est ainsi que sont apparus au niveau secondaire des cours de métiers, que les CEGEP ont été créés pour former des techniciens compétents et que l'université accueille toujours plus de candidats aux études supérieures. Au fait, saviez-vous que la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie dispense à quelque 18,000 étudiants le cours secondaire. Dans nos écoles, on offre un plus grand nombre d'options permettant aux élèves de se préparer soit à des études complémentaires, soit à l'exercice d'une activité professionnelle. Ceux qui, dès le secondaire, optent pour la formation professionnelle sont formés pour remplir adéquatement des fonctions sur le marché du travail.

L'éventail des spécialités offertes à la C.S.R.E. est vaste et comprend entre autres: les techniques commerciales; commis-comptable, réceptionniste, commis en alimentation, secrétaire médicale, secrétaire juridique... les techniques artis-

tiques: décorateur, dessinateur technique; les techniques de la mécanique: mécanique d'ajustage... les techniques hydrothermiques: tôle industrielle, réfrigération — air climatisé, soudure; et de plus, la couture pour dames, la coiffure, l'esthétique, etc.

La C.S.R.E. a aussi grand souci de sensibiliser tous les étudiants du cours secondaire au monde du travail. Plus spécifiquement, les professeurs d'information scolaire et professionnelle et les conseillers d'orientation les renseignent sur les milieux et une facette du monde du travail, ces derniers les aident à découvrir leurs possibilités et le champ d'activité où ils pourront mieux se réaliser. Ces spécialistes diffusent quotidiennement des informations dans nos écoles et plus spécialement à cette période de l'année, organisent des journées d'information, des expositions et participent à la semaine étudiante. Les élèves

peuvent également découvrir quantité de renseignements utiles au centre de documentation scolaire et professionnelle de leur école: annuaires, monographies, prospectus, revues, documents audio-visuels.

Aujourd'hui sur le plan professionnel, le travail n'assure plus la sécurité d'hier. Jusqu'à récemment, une personne choisissait une profession, suivait des cours, puis exerçait cette profession de la même façon toute sa vie. La science transforme les occupations, les métiers... l'automatisation fait disparaître beaucoup d'emplois mais par contre en crée de nouveaux; elle ouvre de nouveaux champs d'activités. 25% des écoliers actuels rempliront à l'âge adulte des fonctions pour le moment inconnues.

Conscient de ce phénomène, tout particulier à notre siècle, on a créé et l'on instaurera encore des cours de recyclage, de perfectionnement ou de remise à jour. A la C.S.R.E., le service d'éducation des adultes permet à nombre de travailleurs de parfaire leur formation scolaire et leur formation professionnelle pour leur mieux-être de demain.

Jean MERCIER, prêtre, directeur des services aux étudiants à la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie et président de la Semaine de l'Éducation 1971.

Etant donné que les droits sociaux sont beaucoup plus concrets que les droits civils et politiques, il ne suffit pas qu'on proclame leur existence pour qu'ils existent dans les faits. Encore faut-il prendre des mesures précises pour les actualiser. Pour ne mentionner que quelques exemples, c'est ce qu'a cherché à faire la réforme de l'éducation au Québec, c'est également l'objectif poursuivi par la récente mise en vigueur de la Loi de l'assurance-maladie et de la Loi de l'aide sociale. C'est enfin le but visé par le gouvernement du Québec dans la nouvelle politique de sécurité du revenu qu'il désire mettre en œuvre.

Il importe donc que non seulement le gouvernement soit conscient de la nécessité de viser pour tous les groupes et toutes les classes de la société québécoise la réalisation, parallèlement aux droits civils et politiques, des droits sociaux fondamentaux, mais qu'il en soit de même pour tous les groupes composant la société, particulièrement les groupes les plus favorisés. Dans la société contemporaine, les droits civils et politiques prennent un sens véritable en autant seulement que les droits sociaux ne sont pas une réalité vide de sens. A qui sert, par exemple, à l'homme d'avoir la liberté d'association ou de parole, si par ailleurs il n'a pas de quoi manger ou se vêtir? Les droits civils et politiques sont donc intimement liés aux droits sociaux de l'homme. La reconnaissance des uns, sans celle des autres, ne saurait permettre l'épanouissement intégral de tous les membres de notre société ni le juste équilibre du corps social. Lorsque l'on parle de la recherche de nouvelles valeurs et de nouveaux idéaux collectifs pour le Québec, on doit nécessairement avoir ceci à l'esprit...

Claude CASTONGUAY, mars 1971

Yves GAGNON

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) LTEE,

221, rue Dufferin, Sherbrooke — Tél.: 569-9201

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539.

ABONNEMENT au Canada par la poste, sauf endroits des services par camions et routes maritimes: 1 an: 24.00; 6 mois: 15.00; 3 mois: 10.00; 1 mois: 3.50.

Aux États-Unis avec Supplément Perspectives: 1 an: 35.00; 6 mois: 20.00; 3 mois: 12.00; 1 mois: 4.00.

Autres pays, outre mer, etc.: 1 an: 52.00.

La Tribune est sociétaire de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques affiliés à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'information: Presse Canadienne, Presse Associée, Neuf, Agence France Presse. Le service de photos facultatif de Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ, président et directeur général.

JACQUES G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur.

Négociations entre Ottawa et Home Oil

Par DONAT VALOIS
OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Greene, a déclaré, vendredi, que le gouvernement canadien avait entrepris "des négociations délicates" avec M. R. A. Brown, de Calgary, pour se porter acquéreur d'intérêts majoritaires dans la société pétrolière Home Oil Ltd. Le ministre qui a été harcelé de questions de la part des membres de l'Opposition aux Communes, a toutefois refusé de préciser la nature de l'offre gouvernementale.

Il a néanmoins donné l'assurance que le prix payé par le gouvernement sera plus équitable pour les actionnaires de la Home Oil que ne le serait celui de toute autre entreprise, y compris les sociétés américaines.

Cette pluie de questions sur l'avenir de la Home Oil suivait l'annonce que M. Greene avait faite, la veille, aux Communes, soigné que le gouvernement songeait à se porter acquéreur majoritaire de cette société pétrolière de Calgary.

Surveillance de l'application du bilinguisme

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau surveillera de près l'application de son programme de bilinguisme dans la fonction publique pour qu'il ne donne pas lieu à la discrimination, a déclaré, vendredi, aux Communes le président du Conseil du Trésor, M. Drury.

M. Drury a donné cette assurance en réponse à une question de M. Patrick Nowlan (PC—Annapolis Valley).

De moins en moins d'enfants offerts à l'adoption

TORONTO (PC) — Les sociétés d'adoption et de protection de l'enfance ont de longues listes de familles approuvées qui veulent adopter un enfant, mais, si les tendances actuelles demeurent, d'ici cinq ans il n'y aura presque plus d'enfants offerts à l'adoption.

C'est ce qu'a dévoilé jeudi soir M. Ward Markle aux participants à une réunion conjointe de la Société d'aide à l'enfance de Toronto métropolitain et la Société d'aide aux enfants catholiques.

M. Markle, qui est directeur exécutif du groupe catholique, a souligné que les filles-mères étaient de moins en moins portées à abandonner leurs enfants. Selon lui, cette tendance est probablement due au changement d'attitude de la société qui se frotte moins de la présence de parents célibataires.

M. Lloyd Richardson, directeur exécutif du premier groupe, a rapporté que son association avait créé un service d'aide aux parents non mariés pour démontrer que les filles-mères pouvaient prévoir une vie agréable pour leurs enfants et elles-mêmes.

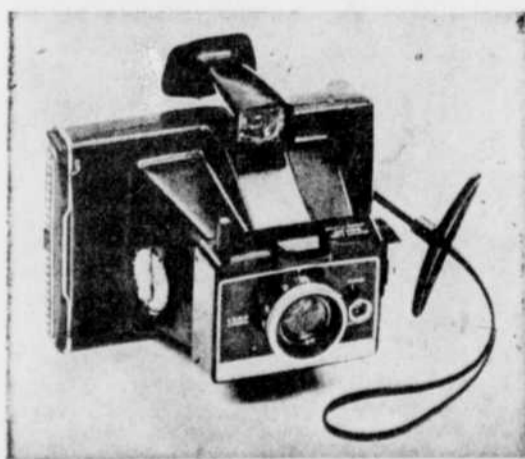
Le Canada à lui seul pourrait lever les fonds nécessaires, mais uniquement au détriment d'autres secteurs de l'économie.

CKTS RADIO 90

En collaboration avec

LA TRIBUNE

vous invite à gagner à chaque semaine, une CAMERA POLAROID COLORPACK IV



Pour participer à ce concours, il vous suffit d'écouter CKTS et de donner le titre de l'émission en cours à:

- 9:00 A.M.
- 3:00 P.M.
- 6:00 P.M.

et d'indiquer sur quelle page de LA TRIBUNE ce coupon est publié.

Il vous faut seulement deux bonnes réponses pour participer au concours. Postez votre participation aujourd'hui à CKTS-RADIO-90, 3330 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.

Ce concours se terminera le 1er mai.

NOM
ADRESSE
VILLE

LA TRIBUNE des voyages

C'est de la pure fantaisie

Les habitants de Montserrat n'ont pas l'accent irlandais

PLYMOUTH. — Plusieurs chroniqueurs du tourisme prétendent que Montserrat, cette île de l'est des Caraïbes, est habitée par un peuple qui parle avec un accent du terroir irlandais. C'est de la pure fantaisie. Du sang irlandais coule dans les veines de plusieurs, car il y a longtemps que quelques familles irlandaises y vivent. Les trèfles d'Irlande sont le motif principal de l'ornementation qui décore l'église locale et l'édifice gouvernemental; l'île est en forme de harpe et est probablement la plus verte des anciennes îles Sous Le Vent. Il y subsiste même quelques lieux aux noms irlandais — la souffrière de Galway, par exemple, une collection de mares bouillonnantes et d'orifices qui laissent échapper des gaz sulfuriques à quelque 1.600 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Mais personne pourrait soutenir qu'on y entend l'accent irlandais (sauf peut-être un visiteur irlandais) encore aujourd'hui. Montserrat est une île minuscule (moins de 40 milles carrés), très jolie, paisible et où il fait bon vivre. Son principal désavantage, comme l'île de La Dominique (au centre de la chaîne des Caraïbes de l'est), est son manque de plages au sable blanc. Mais Antigua, une île qui possède du sable blanc à l'intini

Caribes. En fait, ils produisent beaucoup de légumes, y compris les tomates fort appréciées pour leur saveur dans toutes les Caraïbes. Parmi les autres cultures à Montserrat, on y trouve des bananes, des tomates, des mangues, des tamarins, et du coton. En plus du golf, les principales activités sportives des touristes comprennent le tennis, la pêche, la visite de la sou-

LA REGION MEDITERRANEEENNE FORME UN DES PLUS IMPORTANTS CENTRES TOURISTIQUES AU MONDE

Adapté d'un article de Winthrop Bradley

ROME. — La région qui entoure la Méditerranée, une mer aussi grande que la Mer des Caraïbes dont la superficie égale environ le quart de celle du Canada, est indiscutablement le lieu de prédilection des historiens, des archéologues, des fervents de voyages culturels et des touristes de tous les coins du globe.

Un très grand nombre de Britanniques passent leurs vacances dans la région méditerranéenne. La plus grande ligne d'aviation du Royaume-Uni, la British European Airways, dessert conjointement avec ses compagnies affiliées, quelques 30 destinations dans cette région. (Plusieurs de ces endroits sont accessibles aux Canadiens tous les jours, grâce aux services quotidiens d'Air Canada et BOAC vers la Grande-Bretagne.)

Le Canadien en visite à l'impression de venir d'un pays à la périphérie du monde, et il éprouve un sentiment de retour au berceau de la civilisation. A mon avis, si l'énigme de la survie de l'homme devait un jour être résolue, la solution se trouverait ici.

Il faut bien admettre toutefois que la région méditerranéenne, en ce qui concerne la richesse et la puissance est depuis longtemps dépassée par l'Europe du Nord sans parler des États-Unis et du Canada. Mais, on constate dans chacun de ces pays l'existence côte à côte d'une grande richesse et d'une grande pauvreté. Certains centres de villégiature où



La cultivation des primeurs à Montserrat

visiteurs viennent de plus en plus nombreux voir les célèbres îles de la mer Egée. Une des toutes nouvelles régions touristiques est la Turquie qui possède des mosquées magnifiques et des reliques des civilisations grecque, romaine et ottomanes. Près de la côte turque et de plus en plus populaire auprès des Nord-Américains se trouve l'île de Chypre. L'île de Malte au centre de la Méditerranée possède plusieurs centres de villégiature y compris Valletta, la capitale. St. Julien (très chic) et San Anton un endroit tranquille pour ceux qui recherchent des vacances paisibles.

Et pourquoi pas faire escale à Gibraltar, à l'extrémité ouest de la belle mer Méditerranée.

THE Surf Rider
LIEU DE VACANCES SUR LE BORD DE L'OCEAN
VOUS INVITE AUX PLAISIRS DE POMPAÑO-FORT LAUDERDALE!

Six acres consacrés à la jouissance!
sur le littoral de l'Atlantique...
● Commodités
● Appartements
● Chambres
● Hôtel
● Piscines
● L'atmosphère
● Nouvelle Orléans
● Au fameux restaurant
● BA'YOU SOUTH
● Canal pour Yachts
● Musique — TV

RED CARPET INN
C-4732

POUR RESERVATIONS APPELEZ: (Rév. 305) 941-6600
Postez ce coupon aujourd'hui!
Surf Rider Resort Résidences d'été et des "Seniors" de Washington
1480 South Ocean Blvd. Pompano Beach, Florida 33062
Veuillez me faire parvenir l'information complète.
Nom
Adresse
Ville, Zone, Province

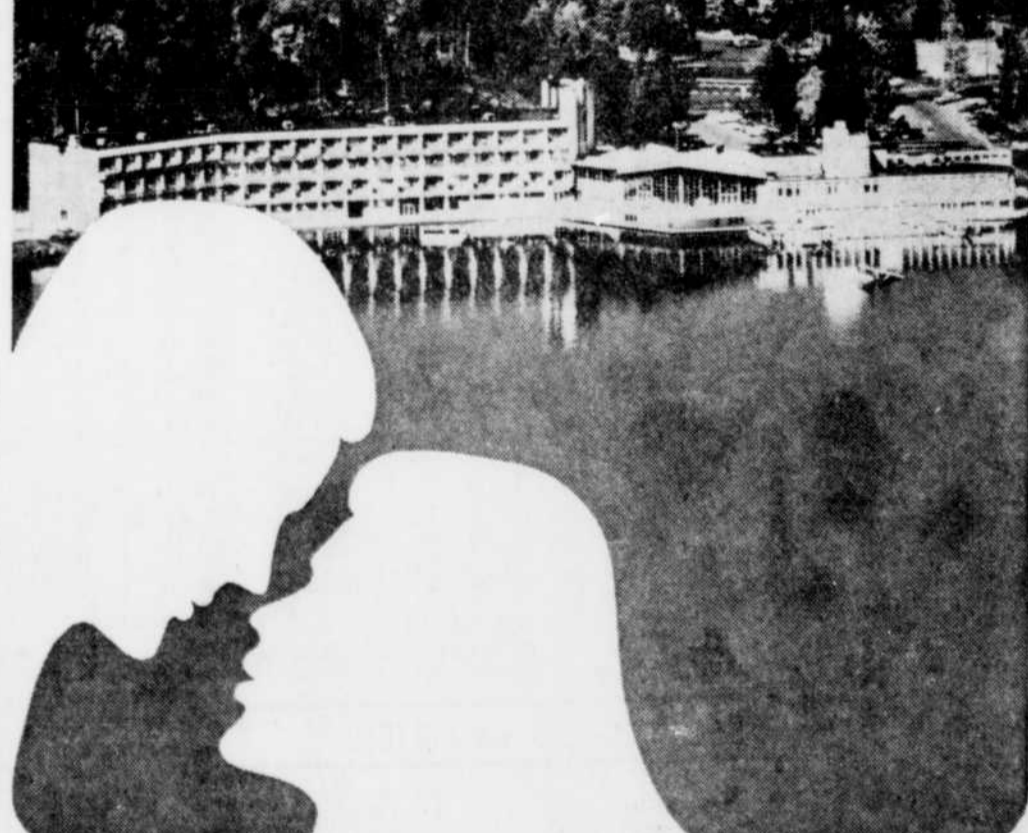
ÉVITEZ LES ERREURS dans votre demande de passeport

Si nous sommes tous sujets à commettre des erreurs, il n'en faudrait qu'une dans votre demande de passeport pour gâter tout votre voyage. Toute erreur entraîne des délais et vous risqueriez de ne pas obtenir votre passeport à temps.

Voici ce que vous conseille le Bureau canadien des passeports:
■ repassez votre formule de demande — assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions et de vous être conformé à toutes les instructions.
■ présentez votre demande le plus tôt possible — qu'une erreur se glisse dans votre demande et vous aurez tout le temps voulu pour la faire corriger.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
On peut se procurer des demandes de passeport dans tout bureau de poste, agence de voyage, bureau de société aérienne et de compagnie de navigation.

L'Estérel vous attend!



Il a préparé votre premier nid d'amour

Une chambre de rêve, claire le jour, télécolorée même la nuit, un lac beau comme une légende, une table inoubliable, des sourires amis, la chaleur d'un vrai foyer. À l'Estérel on apprend le bonheur complet.

À l'Estérel on aime ceux qui s'aiment

l'Estérel

Four que votre voyage de noces soit un véritable conte des Mille et une Nuits, téléphonez à Paul Hurtubise, 868-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez-lui tout de suite à l'Hôtel Estérel, Ville d'Estérel, Côte Terrebonne, Québec.

VOYAGES '71

CIRCUIT EUROPE — 22 JOURS
Incluant : tous les repas, hôtel et transferts. — Départs: chaque quinzaine — du 29 avril au 16 septembre. **\$619**

ESPAGNE, PORTUGAL 15 JOURS A partir de \$438 Incluant : transport, transfert, logement d'hôtel de 1ère classe, 2 repas par jour, etc.	QUEST CANADIEN A partir de \$415 Voyage avec guide, de 10 à 16 jours. 1er départ, le 4 juin.	CROISIÈRE SUR LE RHIN 4 à 7 jours. A partir de \$135 (E.U.) Départ de Hollande, jusqu'en Suisse.
--	---	---

Pour plus amples informations, rendez-vous ou téléphonez à :

VOYAGES TRANS-OCEAN Inc.
9, rue Dépôt — Sherbrooke **563-4515**

Air Canada présente

Atlantique 71

La vraie façon de voyager
vers l'Europe.



Atlantique 71, c'est le sourire et la bienveillance de notre personnel qui a été choisi pour sa longue expérience et son savoir-faire. C'est l'accueil chaleureux dès la salle de départ et tout le long du vol, car nous voulons vous mener en Europe dans le bon confort et le bon plaisir.

Atlantique 71, c'est notre cuisine et nos vins exclusivement choisis pour les passagers d'Air Canada. Notre chef cuisinier parcourt le monde à la recherche de recettes authentiques et de vins de grand cru pour dresser des menus que vous ne retrouverez pas ailleurs.

Atlantique 71, c'est notre attirail de petits soins. A bord de l'avion même, vous trouverez rasoir pour homme, couches pour bébé, livres d'enfants, jeux d'échecs, fil et aiguille, revues et journaux, et toutes ces petites choses indispensables. Air Canada a tout prévu uniquement à votre intention.

Atlantique 71, c'est la venue de notre 747 bien à nous, bien à vous. Les "Quatre saisons" y seront reflétées dans toute leur splendeur et vous y retrouverez de l'espace en grand, dans un décor unique à Air Canada. A partir du 6 juillet, on volera Montréal-Paris en grande.

Atlantique 71, c'est la variété de nos tarifs vers toutes nos destinations en Europe. Air Canada en suggère pour accommoder tous les budgets et tous les itinéraires: voyages en groupe, voyages en famille, séjour de courte ou longue durée. En plus de tous les tarifs réguliers.

et de première classe.

Atlantique 71, c'est notre système Réservec II qui simplifie les réservations au point où il ne vous reste plus qu'à plier bagage.

Atlantique 71, c'est le plus grand nombre de destinations européennes que puisse vous offrir une même compagnie aérienne au départ du Québec.

Atlantique 71, c'est le vaste choix de circuits conçus exclusivement pour ceux qui voyagent par Air Canada. En autocar, en voiture louée, en train et même sur le pouce, Air Canada peut vous suggérer un voyage à votre goût.

Atlantique 71, c'est toute l'assistance que peuvent vous fournir nos 24 bureaux situés à travers l'Europe.

Atlantique 71, c'est toute l'information que votre agent de voyage vous donnera. Il est en mesure de vous faire visiter l'Europe le plus agréablement possible.

Atlantique 71, c'est notre multilinguisme. Comme nous allons vers plus de destinations en Europe, de plus de villes au Canada, et plus souvent que toute autre compagnie aérienne, nous avons à bord de chaque vol un membre de notre équipage qui parle la langue de la destination.

Atlantique 71, c'est le symbole de la vraie façon de voyager vers l'Europe. Atlantique 71, c'est Air Canada. Partout où vous verrez Atlantique 71, vous saurez qu'Air Canada aimerait bien vous emmener en Europe. Alors, pourquoi pas cette année? Air Canada vous en donne de vraies bonnes raisons.



**AIR
CANADA**



Notre affaire, c'est tout le monde.

• Service de location à l'industrie
• Service de serviettes continu

BUANDERIE SHERBROOKE LAUNDRY

353, FRONTENAC SHERBROOKE 562-2633

LA TRIBUNE au féminin

Le comité féminin reprend une résolution rejetée par le congrès

Autre tentative de rajeunissement de l'idéologie de la SSJB

SHERBROOKE, (LO) — Fort de l'expérience décevante du congrès général de l'an dernier et en faisant preuve de beaucoup de ténacité, le comité féminin de la Société St-Jean-Baptiste, fédération de Sherbrooke, tentera pour la seconde fois de rajeunir l'idéologie du mouvement lors du prochain congrès prévu pour les 1er et 2 mai 1971.

C'est du moins la décision prise jeudi soir par les 71 dirigeantes locales réunies pour leur rencontre annuelle, à la maison Rivier. Ces dirigeantes ont en effet accepté de présenter à nouveau au congrès la résolution No 31 qui avait été remise pour étude par l'assemblée générale.

Cette année, la résolution propose que le Conseil diocésain tende vers une idéologie objective et progressive pour le Québec et que la SSJB de Sherbrooke adopte le thème d'action suivant: "Pour un Québec français vraiment fort". C'est donc dire que les dirigeantes ont étudié cette résolution et l'ont modifiée quelque peu, puisque l'an dernier, elle présentait un caractère plus indépendantiste et proposait comme thème "Un Québec fort d'abord".

Voix au chapitre
Une seconde résolution rejetée l'an dernier sera ramenée sur le tapis mais avec beaucoup plus d'envie cette année.

Alors que les dames demandaient une représentante supplémentaire au Conseil diocésain, cette fois-ci elles demandent que le nombre de représentantes féminines soit illimité, que tous les postes de direction soient accessibles aux membres féminins qui seraient élus par l'assemblée générale.

Expliquant cette résolution, les dirigeantes allèguent que la SSJB se compose en fait d'autant plus de femmes que d'hommes et que la limitation préalable par le Conseil diocésain du nombre de femmes siégeant à ce conseil fait que l'élément féminin n'a à toutes fins pratiques pas voix à l'administration du mouvement.

Autres résolutions

Les dirigeantes de la SSJB présenteront également un proposition demandant que l'article 534 du Code criminel soit amendé de telle sorte que les femmes puissent être choisies comme

jurés au même titre que les personnes de sexe masculin. Dans le domaine du travail, elles demandent la parité de salaire entre les travailleurs masculins et féminins, pour un travail de valeur égale; un amendement à la législation concernant le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec de façon à ce que les dispositions concernant la femme et les enfants d'un cotisant soient applicables au mari et aux enfants d'une cotisante; enfin, un amendement aux lois concernant l'indemnisation des accidents du travail afin que les dispositions applicables à la veuve d'un employé soient applicables également au veuf d'une employée.

Le comité féminin de la SSJB recommande également l'adoption de lois provinciales assurant aux employées le droit à un congé de maternité de 18 semaines.

Enfin, touchant le bénévolat, les dirigeantes ont exprimé le vœu que le gouvernement donne plus d'expansion aux programmes de formation des bénévoles en organisant des cours et en distribuant des bourses aux personnes désireuses de se consacrer bénévolement au service de la collectivité.

La présidente du comité demande un front commun

SHERBROOKE, (LO) — "Emboîtons le pas afin qu'au con-

grès, nous fassions cette année front commun".

Tel est l'appel lancé jeudi soir par Mme Cécile Michon, présidente du comité féminin de la SSJB, aux dirigeantes locales réunies pour leur assemblée annuelle.

On sait que cette rencontre visait à préparer le prochain congrès général du mouvement par l'étude approfondie et l'adoption des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

"La réunion de ce soir, a d'ailleurs explicité Mme Michon, est en définitive la préparation du congrès; en d'autres mots, ce que vous approuverez ce soir, il faudra l'appuyer au congrès."

Le défaitisme dans l'éducation par les mères proviendrait d'un manque de confiance en soi

SHERBROOKE, (LO) — "La femme au foyer peut être une femme émancipée et une personne accomplie et elle peut trouver au sein même de son foyer des sources inépuisables de valorisation et d'épanouissement".

Les accidents aux yeux se produisent au foyer

Il y a au Canada 25,000 personnes atteintes de cécité partielle ou totale d'après le recensement.

On évalue à 2,200 le nombre des Canadiens qui, cette année, subiront de graves blessures aux yeux et le Conseil Canadien de la Santé Familiale estime que l'on pourrait réduire considérablement cette possibilité.

C'est au foyer que les accidents aux yeux se produisent le plus souvent déclare le Conseil, un organisme commandité à titre de service public pour encourager la santé et l'hygiène au foyer. Si l'on considère la sécurité, le foyer constitue en effet une source de dangers pour les personnes négligentes qui persistent à oublier que les perfectionnements qui rendent la vie plus agréable peuvent aussi la menacer s'ils sont utilisés imprudemment.

Le Conseil déclare qu'une cause majeure d'accidents aux yeux est l'explosion des bouteilles et des bocaux en verre. La plupart des substances se dilatent à la chaleur; c'est pourquoi les récipients en verre exposés pendant un certain temps à la chaleur risquent d'exploser sous la pression de leur contenu.

Les contenants en verre doivent être gardés à une température modérée. Les bouteilles et les bocaux doivent être rangés sur une étagère basse, dans un endroit frais ou même dans un réfrigérateur, si c'est possible.

Le Conseil recommande de ne jamais laisser un récipient en verre bouché sur le siège d'une auto, car la chaleur engendrée par les rayons solaires risque de transformer en bombe explosive le plus inoffensif bocal de noix grillées par exemple.

Les appareils ménagers à moteurs, l'outillage et les tondeuses à gazon sont communément responsables des accidents aux yeux à la maison. Ne laissez jamais les enfants jouer avec les machines et ne leur donnez la permission de les utiliser qu'après leur en avoir

par Mme Mireille Beaupré, travailleuse sociale et conférencière invitée.

Selon Mme Beaupré, la publicité tapageuse entourant les mérites de la femme travaillant à l'extérieur du foyer suscite un sentiment d'infériorité chez les autres femmes. "Ce sentiment, de dire la conférencière, a parfois un effet désastreux sur l'éducation des enfants, le comportement de l'époux et sur l'atmosphère général de la maison".

Mme Beaupré considère même que le défaitisme dont font preuve certaines mères dans l'éducation de leurs jeunes trouverait sa source dans un manque de confiance au statut de

la femme au foyer.

Après avoir démontré l'importance de la présence de la mère auprès de ses jeunes enfants, de la nécessité pour la femme d'aménager un foyer agréable et reposant, la conférencière a soutenu que la femme qui se voue à constituer solidement une cellule familiale heureuse est "un atout précieux dans notre monde dépersonnalisé".

Progrès et épanouissement

Parlant de l'épanouissement de la femme au foyer, Mme Beaupré le dit possible pour celle qui cherche consciencieusement, avec enthousiasme, à améliorer ses connaissances et à en perfectionner l'application. Ainsi, l'éducation des enfants contribue au perfectionnement de l'éducatrice et le perfectionnement des tâches ménagères par l'effort constant qu'il exige, devient également valorisant.

Enfin, aux dires de la conférencière, la femme au foyer bénéficie de plus de temps pour se consacrer au bénévolat et pour élargir ses horizons.

"Rester au foyer, d'ajouter Mme Beaupré, ne signifie pas s'enfermer dans un cocon mais au contraire, rester dans le courant de la société et le contrôler même par la participation aux associations de toutes sortes".

De cette façon et en se tenant à l'affût de l'actualité, la femme au foyer se rapprochera de ses jeunes et des problèmes qui les passionnent.

Quant au bénévolat, Mme Beaupré estime qu'il constitue non seulement une œuvre humanitaire mais qu'en plus il garde la femme en alerte.



Marriage Clément-Garand. — C'est en l'église Notre-Dame-du-Rosaire qu'a été célébré le mariage de Mlle Jhanne Clément, fille de M. et Mme Hector Clément, de Sherbrooke, à M. Denis Garand, fils de M. et Mme Roland Garand, également de Sherbrooke. (Photo Studio Breton)

MISE au POINT de votre MACHINE à COUDRE

DE TOUTE MARQUE
POUR UN TEMPS LIMITE
A domicile ou au CENTRE

NECCHI

P. Demchuk & Fils Tél.: 562-7642
558 ouest, rue Galt

NETTOYER 1.99
HUILER
AJUSTER
SEULEMENT

GRATUIT: sur réparation en poche d'origine

Mlle Deléage de Paris, esthéticienne-visagiste de l'Institut de beauté Orline, sera à la Pharmacie Belmont, 610, King Est, du mardi au samedi, soit du 16 au 20 mars 1971, pour l'Opération Gel Eclair qui vous permettra de conserver l'éclat de votre teint.

569-9251. *



LA FOULE RÉCLAME

LA TRIBUNE

LE JOURNAL QUI S'OFFRE A TOUS!

— Chaque jour LA TRIBUNE apporte les nouvelles les plus attendues, ou les plus inattendues. Informations locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, plus de nombreuses chroniques très intéressantes.

— C'est un cadeau fort agréable à recevoir pour toute personne, ou famille, qui réside ou qui a réside dans les Cantons de l'Est.

— N'oubliez surtout pas le fils ou la fille qui doit temporairement s'éloigner pour poursuivre des études, faire du service militaire, etc.

— C'est un cadeau qui vous rappellera à la pensée de ces personnes qui vous sont chères.

Directeur du Tirage, La Tribune, Sherbrooke, P. Qué.

Veuillez s.v.p. expédier un abonnement à La Tribune pour une période d'un an ou six mois à l'adresse ci-dessous. Chèque ou mandat de poste inclus.

Livraison par la poste, sauf endroits désignés par camélot.

6 mois \$15.00	6 mois \$18.20
Un an \$24.00	Un an \$36.40
Livraison par camélot	
6 mois \$18.00	6 mois \$24.00
Un an \$30.00	Un an \$50.00

A être expédié à:

Nom: _____ Rue: _____

No: _____ Ville: _____ Prov: _____

Offerts en cadeau par:

Nom: _____ Rue: _____

No: _____ Ville: _____ Prov: _____

LIMONADE ASEPTA

EMBELLIT par l'éclat du teint

Agriable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

CONCOURS du MOT-PERDU

SEMAINE DU 1er AU 6 MARS 1971.

La première gagnante se mérite 1 radio Super Sonic AM/FM, Modèle 2H-15. Une valeur de \$59.95, soit: Mlle Irène Benoit, 998 ouest, rue King, Sherbrooke.

Les deuxième et troisième gagnantes se méritent chacune 1 radio Matsushita, modèle DT 495. Une valeur de \$34.95 chacun, soient: Mme Roger Morin, St-François-Xavier de Brompton. Gertrude Parenteau, Case Postale 1060, Lennoxville.

La quatrième gagnante se mérite 1 ensemble de stylos Waterman. Une valeur de \$4.95, soit: Mme Orène Hémond, 675 — 13ème Avenue Nord, App. 9, Sherbrooke.

Ces personnes recevront sous peu une lettre de confirmation, leur permettant de recevoir leur prix.

TOUR D'HORIZON

Foyers Notre-Dame d'East Angus

Les Foyers Notre-Dame d'East Angus invite les couples de la région à une conférence complétée de diapositives sur la drogue, le dimanche 14 mars courant, à 8 h. 15 p.m., à la salle Notre-Dame-de-la-Garde. La causerie sera donnée par Mlle Yvette Auger, infirmière. Tous sont les bienvenus.

Société St-Vincent-de-Paul

Toutes les dames des environs de la Société St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke sont invitées à une assemblée le lundi 15 mars courant, à 2 h. 30 p.m., au 58 de la rue Académie. Cette invitation est lancée par le comité particulier.

AFEAS du Précieux-Sang

Par exception ce mois-ci, l'assemblée régulière des membres de l'AFEAS, paroisse du Précieux-Sang, aura lieu le lundi 15 mars courant, à 8 h. p.m., au local habituel. Un conférencier parlera d'assurance générale.

AFEAS Ste-Marguerite de Magog

L'assemblée mensuelle de l'AFEAS, paroisse Ste-Marguerite de Magog, se déroulera le mardi 16 mars courant, à 7 h. 30 p.m., à la salle paroissiale.

Bingo

Bingo à la salle Ste-Thérèse, rue Victoria, les samedis soir à 7 h. 45. 20 tours de bingo. 5 marathons. Gros lot. Aussi, messe à 7 h. p.m. se terminant par le bingo. (*) 48230.

Spéciaux pour le tricot

Laine Phentex 3 plis, 69c — Ruban Phentex 69c — Laine Abertex 49c — Véritable laine "Scheepjes" 89c — Aussi livres de tricot, crochets et aiguilles à tricoter, etc. Le Foyer des Textiles, 140, Wellington Nord. — 569-1574. (*)—47939 15 m.

La santé à l'horizon

HORIZON-SANTÉ par les Laboratoires "Rolmex", vous offre gratuitement un échantillon des effusions "Rolmex", à saveur de thé, possédant des propriétés de grandes valeurs: "digestives", "stimulantes", "diurétiques", "anti-spasmatiques", etc. Signalez: 567-6365 ou écrivez: Horizon-Santé, 926, Ontario, Sherbrooke. (*)—48167 17 m.

COURRIER DE FERNANDE

Habitude du samedi

Q. — J'ai un problème à vous soumettre, un problème assez important pour moi mais qui sera peut-être simple pour vous.

Je suis une femme assez jeune et mon mari aussi. Il est travailleur, me fait bien vivre et ne me refuse jamais rien. Nous avons deux enfants qu'il aime beaucoup. Seulement mon mari a un défaut qui me tombe sur les nerfs. A tous les samedis, il part de la maison assez de bonne heure et ne revient que

très tard dans la nuit et, la plupart du temps, assez en boisson. La semaine, il ne veut pas sortir, se couche de bonne heure et ne parle presque pas. Le dimanche, il est trop fatigué pour sortir avec moi du côté de ma parenté. Ceci affecte mon moral car j'aurais besoin de distractions et je ne sais que faire pour que cela change.

MISERE

R. — Il y a sans doute quelque chose qui ne va pas dans votre ménage et une telle attitude de la part de votre mari doit provenir de causes assez sérieuses.

Tout d'abord, il faudrait essayer de trouver par vous-même les raisons qui l'ont amené à se désintéresser de vous et trouver certains moyens pour le retenir à la maison.

Ne pourriez-vous pas, par exemple, inviter quelqu'un à souper chez vous le samedi soir? Quand il y aura quelqu'un à la maison, il sera bien forcé de rester pour leur tenir compagnie. Si vous pourriez, une fois de temps à autre le contraindre ainsi à rester à la maison, il perdrait peut-être l'habitude de sortir tous les samedis, surtout si cette habitude n'est pas trop enracinée.

Et puisque vous ne pouvez jamais sortir avec lui, visitez vos parents et vos amis quand même. Vous ne pouvez passer votre vie sans jamais voir personne, surtout s'il n'est pas un compagnon tellement désennuyant quand il est à la maison, vous devrez donc trouver par vous-même les moyens de vous distraire.

Vente de Printemps

de

TISSUS A LA VERGE

DU 19 AU 27 MARS

DEVENEZ Mlle SHERBROOKE POUR LA TRIBUNE

qui sera choisie parmi les 5 finalistes, lors du

GALA LA TRIBUNE

le 6 avril prochain.

Un grand prix de \$500.00 en bon d'achat sera attribué à Mlle Sherbrooke, et les 4 autres finalistes recevront chacune un bon d'achat de \$50.00, une commandite du magasin

SETLAKWE

De plus, l'heureuse élue devient éligible au titre de

Mlle TÉLÉ 7 (1971)

qui lui vaudra un fabuleux \$8,000

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être célibataire,
- âgée de 18 à 25 ans,
- avoir une personnalité intéressante, apparence agréable, facilité d'expression,
- Habiter Sherbrooke.
- Nous faire parvenir photo récente, format 5 x 7, et quelques notes biographiques, avant le 20 mars, à:

CONCOURS LA TRIBUNE
Mlle SHERBROOKE 221 DUFFERIN, SHERBROOKE

Nom: _____

Adresse: _____

Age: _____ Tél.: _____

EN COLLABORATION

LA TRIBUNE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

et **TÉLÉ**



présent partout

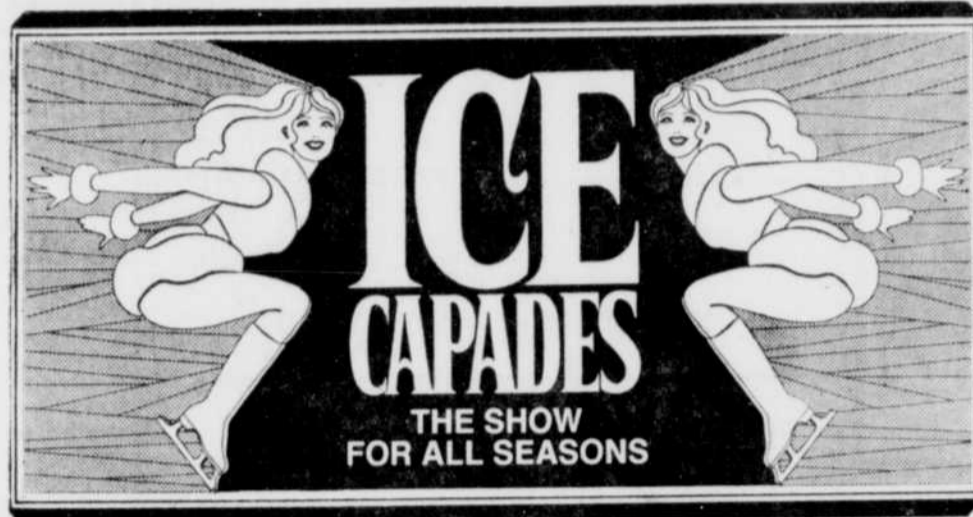
POUR VENIR EN AIDE AUX OEUVRES DES

CHEVALIERS de COLOMB

CONSEIL 530 de SHERBROOKE



VOUS INVITENT
à la **GRANDE PREMIERE**
MERCREDI, 24 MARS
à 8h. p.m.



AU SOMPTUEUX
PALAIS des SPORTS
DE SHERBROOKE

(chauffé pour votre confort)

BILLETS

\$3.50 et \$4.50

EN VENTE
CHEZ

RAYMOND ST-CYR

FLEURISTE

2258 KING OUEST
SHERBROOKE

CE SOIR

jusqu'à 6h.

DEMAIN

DIMANCHE

DE MIDI à 6h.

SUR SEMAINE

de 9h. a.m. à 6h. p.m.

JUSQU'A L'EPUISEMENT
DES BILLETS

Les premiers arrivés
seront les premiers
servis!

Nous regrettons, mais
nous n'avons plus de
billets à \$2.50 pour
la Première du 24 mars



1000

BILLETS

OFFERTS À

50¢

DE REDUCTION

SUR PRESENTATION

DU

COUPON

CI-BAS

échangeable chez

Raymond St-Cyr

FLEURISTE

2258 ouest, rue King



Ce coupon a une valeur de 50c sur l'achat de chaque billet pour assister à la Première des Ice Capades, mercredi soir, le 24 mars, à 8 heures.

BILLETS \$4.50 = **\$4.00**
moins 50c

BILLETS \$3.50 = **\$3.00**
moins 50c

Nom

Adresse

Ville

Nombre de billets

ENCAN

Samedi 20 mars 1971, à 1h 30 p.m., au sous-sol de l'église St-Colomban, rue Féderal.

Meubles usagés 3 ensembles (salle à manger, chambre à coucher, poêle à bois, poêle électrique, etc.)

Avant samedi, le 20 mars. Prix de présence, café, pour tous. Stationnement, restaurant.

Changement de régime matrimonial Robert Duches et Gabrielle Deslandes, son épouse.

AVIS Vous êtes témoin que Robert Duches, courtier d'assurance et Gabrielle Deslandes, institutrice, tous deux domiciliés au 643 rue Beaulieu, Sherbrooke, Québec, actuellement mariés sous le régime de la communauté légale de biens, ont l'intention de modifier leur régime matrimonial et d'adopter celui de la séparation contractuelle de biens tel que prévu dans un contrat de mariage en ce qui concerne le régime matrimonial.

Une requête en homologation dudit acte de modification sera présentée de 10 h à 12 h, au greffe de la Cour Supérieure, siègeant en ce qui concerne le district de St-François, le 20 mars 1971, à 10 heures. On ne assistera que le conseil pourra être entendu.

Sherbrooke, le 13 mars 1971. André Couture, notaire-procureur. 13, 15 mars — 4099.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ST-FRANCOIS NO. 33-950

AVIS PUBLIC Seront vendus, le 24 mars 1971, à 11 heures de l'avant midi, la place des affaires du défendeur Hôtel Beaulieu à Carthby, Qué. Les effets saisis en cette cause.

15 lits doubles; 10 bureaux de chambre; 8 tables de chambre; 1 mobilier de salon; 2 cuis. T. V. usagés; 1 piano; 36 tables de grill; environ 94 chaises de grill; laveuse frigorifique; réfrigérateur; 1 réfrigérateur; TV; Adminal (vieux modèle); 14 chaises de chambre.

Condition: comptant. Lionel Pelletier, HCS Pelletier et Prouteau Ass. H.C.S. 111 King Ouest, Suite 502, Sherbrooke, Qué. 13 mars — 3003.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE DRUMMOND COUR PROVINCIALE No 9010

Madeleine Lavoie, demanderesse. Germain Croisau et Gilles Sabourin, défendeurs.

ORDONNANCE Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le délai d'un mois à compter de la présente ordonnance dans le présent dossier dans le journal La Tribune de Sherbrooke avec bureau au 273 rue Hériot, Drummondville, Québec, en vue de la déclaration à être déposée au greffe de cette cour à leur intention.

BUREAU DU GREFFIER DRUMMONDVILLE, P. Q. DISTRICT DE DRUMMOND 11 MARS 1971. J. N. SHOONER Greffier-Adj. Cour Provinciale. Mmes Bheret, Bermet et Ass. 580 Grande Allée Est, Suite 140, Québec 4, P. Q. Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE DRUMMOND NO 9010

PROVINCIAL COURT Madeleine Lavoie, plaintiff. Germain Croisau et Gilles Sabourin, defendants.

ORDONNANCE The defendants are required to appear within one month from the date of the publication of the present ordinance in the newspaper "La Tribune" of Sherbrooke with business place at 273, St. Street, Drummondville, Québec, in view of the declaration to be filed at the office of the Court.

C. R.'S OFFICE DRUMMONDVILLE, P. Q. DISTRICT OF DRUMMOND MARCH 11th 1971. J. N. SHOONER Deputy Clerk of Provincial Court. Mmes Bheret, Bermet et Ass. 580 Grande Allée Est, Suite 140, Québec 4, P. Q. Attorney for Plaintiff. 13 mars — 5094.

AVIS AUX CREANCIERS Je, AUDREY LACROIX, donne avis par les présentes que je ne serai aucunement responsable des dettes encourues par ma fille DIANE BADEAU, sans mon autorisation et consentement écrits par écrit.

Helen J. Kilson (Witness) (Mme) Audrey Lacroix. Dated at Burlington, Ontario, ce 5e jour de mars 1971. KERR & HAWKEN, avocats 877, rue Brant, Burlington, Ontario. 40971 — 11, 12, 13 mars

NOTICE TO THE CREDITORS I, AUDREY LACROIX, hereby give notice that I will not be responsible for any debts incurred by my daughter, DIANE BADEAU, without my express written consent and authorization.

Helen J. Kilson (Witness) (Mrs) Audrey Lacroix. Dated at Burlington, Ontario, this 5th day of March, 1971. KERR & HAWKEN, Barristers & Solicitors 877 Brant Street Burlington, Ontario. 40971 — 11, 12, 13 mars

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Greffier, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

On peut se procurer les documents de mission sur dépôt de 100.00 \$ d'un chèque bancaire VISE (cable) à l'ordre du Receveur Général du Canada, par l'intermédiaire du bureau du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué. On peut les consulter aux bureaux du Ministère à l'adresse suivante: P.31, 1851 avenue Desjardins, Montréal 133, Qué.

DECES

BRIEN DIRECTEURS DE FUNERAILLES BUREAU D'AFFAIRES: 297 ouest, rue King—Sherbrooke—Tél.: 569-9121

DURANLEAU & JALBERT (1961) LIMITEE DIRECTEURS DE FUNERAILLES Robert et Marc Brian, propriétaires

355 EST, RUE KING 357 EST, RUE KING 202, RUE BROOKS 365, RUE LONDON SHERBROOKE — MAGOG WOODBURY — COATICOOK BROMPTON — ST-ISIDORE BUREAU D'AFFAIRES: 357 EST, RUE KING TEL.: 562-5555 ou 569-5557

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

BOUTHOT — Les funérailles de Mme Léonard Bouthot, née Marie Dumais, décédée le 12 mars 1971, à l'âge de 85 ans, auront lieu le 13 mars 1971, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 611, Queen Nord, Sherbrooke, Québec. Le service sera chanté à 10 h. Inhumation au cimetière de St-Michel. Fermeture du salon de 5 à 7 h. 48312-15 m.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

DUMAS — Les funérailles de Mme Raymond Dumas, née Fernande St-Jacques, décédée le 12 mars 1971, à l'âge de 81 ans, auront lieu le 13 mars 1971, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 611, Queen Nord, Sherbrooke, Québec. Le service sera chanté à 10 h. Inhumation au cimetière de St-Michel. Fermeture du salon de 5 à 7 h. 48312-15 m.

REMERCIEMENTS FONTAINE — Mme Maurice Fontaine et ses enfants Carole et Roger, M. et Mme Léon Roy (Madeleine), M. et Mme Luc Blouin (Pauline), ses frères Fernand, Mozart, Valmore Fontaine remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes de sympathie, fleurs, télégrammes, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, ou de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. MAURICE FONTAINE, et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude. 48274

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

Solons funéraires situés à: 243, rue Boulevard QUEEN — 160, RUE BULL — 716, RUE SHORT — 1186 sud, RUE BELVEDERE

MAGOG 280, ST-PATRICE COATICOOK 222, RUE CHILD BROMPTONVILLE — Rue de l'Église

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires 716, rue Short — Tél.: 569-9121

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

PAQUIN et PAQUIN 432-2323 East Angus — Tél.: 432-2323 GENDRON: Les funérailles de M. Roméo Gendron, époux de Anna Bissonnette, décédé le 12 mars 1971, à l'âge de 85 ans, auront lieu le 13 mars 1971, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 611, Queen Nord, Sherbrooke, Québec. Le service sera chanté à 10 h. Inhumation au cimetière de St-Michel. Fermeture du salon de 5 à 7 h. 48312-15 m.

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires 716, rue Short — Tél.: 569-9121

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires 716, rue Short — Tél.: 569-9121

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

DURANLEAU & JALBERT LEE 357 King est. Tel. 562-5555 Jean-Marie Marin, gérant

PERRELLI: Les funérailles de Mme Olga Perrelli, née Sara Vertu, décédée le 12 mars 1971, à l'âge de 84 ans, auront lieu le 13 mars 1971, à 10 heures, à l'église St-Joseph, 611, Queen Nord, Sherbrooke, Québec. Le service sera chanté à 10 h. Inhumation au cimetière de St-Michel. Fermeture du salon de 5 à 7 heures. 13 mars

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires 716, rue Short — Tél.: 569-9121

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires 716, rue Short — Tél.: 569-9121

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian, propriétaires Succ. Magog — L. Ménard, gérant

LA CIE DE FRAIS FUNERAIRES DES CANTONS DE L'EST Robert et Marc Brian,

Ces constructeurs et fournisseurs s'unissent pour souhaiter leurs meilleurs vœux de succès aux dirigeants de la firme Gérard Allard Inc.

Tous les travaux de plomberie et chauffage au Développement Gérard Allard ont été exécutés par
PLOMBERIE MODELE ENR.
 137, rue Wood — Sherbrooke
 Roger Audet et Guy Dubreuil, co-props
 Tél.: 562-5161

TAPIS PA-GUIL
 34, Jacques Cartier Sud — 569-7459
 Bertrand Bergeron, gérant

BETON PREPARE
AME COTE READY MIX LTEE
 Au service de la population de Sherbrooke et des environs.
 Tél.: 569-9916, 334, rue Queen
 Lennoxville

REJEAN LECLERC
 POSEUR de GYPROC
 390, Des Jonquilles — 569-8511

DUPLESSIS ELECTRIQUE
 Martinville
 Tél.: 835-5257 ou 835-5287

DENAULT & FILS LTEE
 TIREUR DE JOINTS
 733, La Bruyère — 562-8089

GUILLEVIN INC.
 FIXTURES ELECTRIQUES
 Normand Allaire, gérant
 315 Marquette — 567-3919

CLAUDE BERGERON
 FONDATIONS DE TOUS GENRES
 120, Wellington Sud — 563-0733

Perreault, Rouillard & Associés
 Courtiers en assurances
 67 King Ouest — 569-5113

ROBERT & ROBERT
 Portes, et Châssis
 St-François-Xavier Brompton — 845-2731

GOYETTE & FILS
 EXCAVATION
 Bureau principal: 15, rue Parc — Tél.: 569-9441

RODRIGUE TREMBLAY INC.
 RECOUVREMENT EN ALUMINIUM
 1020, rue Genest — 567-4527

CORPORATION SANIBEC (SHERBROOKE)
 Spécialistes en entretien d'édifices publics
 SERVICE RESIDENCES: TAPIS—MURS—PLAFONDS
 Léonard-T. Lafamme, directeur
 Tél. (Ré.) 562-3337—562-1561 — 76, 12e Avenue Sud—Sherbrooke

Roy & St-Louis Inc.
 ENTREPRENEURS-PEINTRES
 GASTON ROY ROGER ST-LOUIS
 Rés.: 562-1765 SHERBROOKE Rés.: 567-9749

ANDRE POULIN GERANT
Gulf
PETROLES LION FUELS INC.
 184, Wellington Sud — Sherbrooke — 569-2563

SLM Décoration Intérieure
 Serge St-Cyr, président.
 TAPIS — DRAPERIES — PEINTURE — LAMPES — ROTIN
 BAMBOU — TAPISSERIES — IMPORTATION
 80 King Est — Sherbrooke — 567-3676

BENOIT DODIER
 Posage de tuiles de toutes sortes et polissage de ciment.
 340, 13e Avenue Nord — 563-0299
 Sherbrooke

PROJET GERARD ALLARD INC.

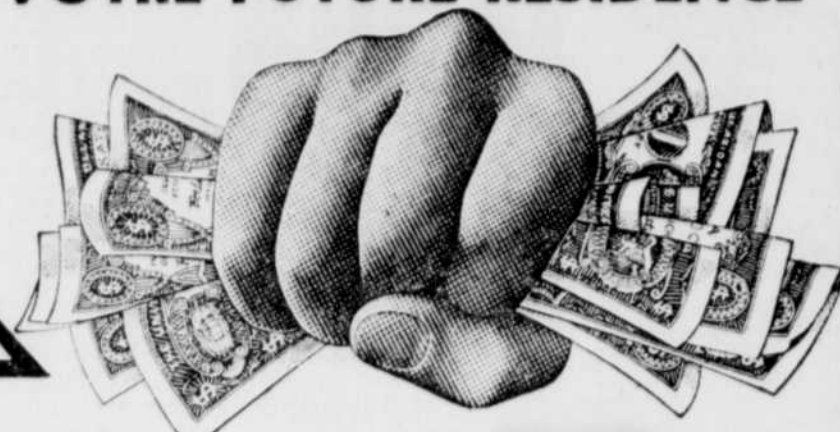
NOTRE RÉUSSITE EN 1970 EST VOTRE GARANTIE DE SATISFACTION DANS LE CHOIX DE VOTRE FUTURE RÉSIDENCE

Pourquoi payer un loyer?

... quand on peut vivre chez-soi pour **\$102. PAR MOIS**

• Prêts en vertu de la loi nationale approuvée par la S.C.H.L. (Société Centrale d'Hypothèque et de Logement)

Mensualités	\$97.00
Taxes municipales et scolaires mensuelles	22.00
	119.00
Rabais provincial 3% (pour personnes éligibles)	17.00
Paiement mensuel NET	\$102.



Constatez par vous-même pourquoi

avec G. Allard Inc., plus que tout autre, vous obtiendrez davantage pour chaque dollar investi:

- Chambre de bain finie céramique
- Chauffage à l'eau chaude
- Fenêtres panoramiques de luxe
- Planchers recouverts de tuile et tapis
- Fixtures de luxe
- Entrée pour laveuse et sècheuse.

PLAN DE 30 ANS



Il est préférable pour vous d'acheter une de nos maisons à l'Aéroport Dubreuil plutôt qu'ailleurs... **POURQUOI**

- C'est à proximité du centre-ville
- Taxes moins élevées (dû à la bonne administration de la municipalité d'Ascot Nord)
- Service d'autobus scolaire
- Commodités du centre-ville
- Tranquillité de la campagne.

Attention! Ce projet est situé sur l'emplacement de l'Aéroport Dubreuil.



VOIR c'est CROIRE

En effet... une visite vous convaincra. Voyez notre maison modèle ouverte toutes les fins de semaine de 10 heures a.m. à 9 heures p.m., à compter du 13 mars. Vous serez emballés par tous les avantages que vous pouvez vous offrir.

QUALITE — CONFORT — ECONOMIE
 VOUS Y ATTENDENT!

\$102.00 PAR MOIS

UN SEUL PRIX

\$13,900 comprenant tous les avantages décrits plus haut.

N. B. — Pour seulement \$600.00 de plus, vous bénéficiez d'une salle de jeux au sous-sol.

POUR RENDEZ-VOUS **562-1618**

C'est une invitation

bien cordiale que j'adresse aux gens qui désirent jour d'un chez-soi.

Je serai sur les lieux pour vous accueillir.

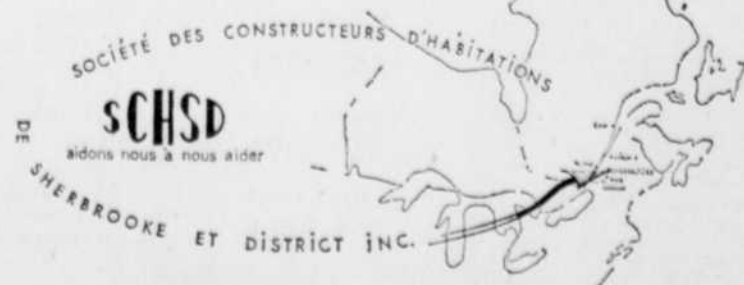
TÉL.: **562-1618**



Gérard Allard vice-président de

Tous les fournisseurs sont des commerces de Sherbrooke et les maisons sont construites sur le chantier même par les experts de Gérard Allard Inc.

Ce centre domiciliaire se trouve sur l'emplacement de l'Aéroport Dubreuil.



TOUT POUR LA CONSTRUCTION

Félicitations à l'organisation Gérard Allard Inc. Nous sommes heureux d'avoir fourni tous les matériaux dans la réalisation de ce projet.

GABRIEL DUBREUIL INC. 1151, KING EST 562-3891